

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
en Montérégie :
mise à jour 2004

Juin 2004

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement régional en Montérégie* édité en mars 1999.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Lyse Frenette

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Jo-Anne Cabana

Guyline Grenier

Clémence Lemieux

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-42955-9

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION.....	9
CHAPITRE PREMIER — DÉMOGRAPHIE	11
1.1 Évolution de la population	11
1.2 Population immigrée	12
1.3 Structure des familles	13
CHAPITRE II — ÉCONOMIE ET EMPLOI	15
CHAPITRE III — PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	17
3.1 Indicateurs du marché du travail	17
3.2 Régime de travail	18
3.3 Répartition professionnelle	18
3.4 Travail autonome	19
CHAPITRE IV — SCOLARITÉ	21
4.1 Évolution de la scolarité	21
4.2 Scolarité et situation de l'emploi	21
CHAPITRE V — REVENU	23
5.1 Revenu moyen d'emploi	23
5.2 Revenu moyen total	24
CHAPITRE VI — INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	25
6.1 Santé physique et mentale	25
6.2 Violence conjugale	29

CHAPITRE VII — PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	33
CHAPITRE VIII — BILAN DES RECOMMANDATIONS PROPOSÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL	35
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs.....	36
Cible d'intervention 2 : Adopter des stratégies pour la diversification des choix scolaires et professionnels des femmes et des filles	36
Cible d'intervention 3 : Mettre en oeuvre les moyens pour que les femmes et les filles qui s'orientent vers les secteurs traditionnellement féminins obtiennent l'information et la formation sur les choix porteurs d'avenir.....	38
Cible d'intervention 4 : Éliminer les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle des femmes, particulièrement des plus démunies.....	38
Cible d'intervention 5 : Assurer aux femmes les conditions pour qu'elles maîtrisent leur maternité.....	40
Cible d'intervention 6 : Travailler avec les femmes à la construction d'un environnement exempt de violence.....	41
CONCLUSION	43
ANNEXE I	47
BIBLIOGRAPHIE	73

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Montérégie, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Montérégie, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Montérégie, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Montérégie, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001 et 1996
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001

Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001

Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Montérégie et ensemble du Québec, 1999-2003

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

BSQ	Bureau de la statistique du Québec
CAR	Conférence administrative régionale
CLD	Centre local de développement
CLÉ	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CPE	Centre de la petite enfance
CRDM	Conseil régional de développement de la Montérégie
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
EQ	Emploi-Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDERR	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche
MDR	Ministère des Régions
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MFE	Ministère de la Famille et de l'Enfance
MIC	Ministère de l'Industrie et du Commerce
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCI	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MSR	Ministère de la Sécurité du revenu

MSS	Ministère de la Solidarité sociale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAÉ	Programme d'accès à l'égalité
RMONT	Réseau montréalais des organismes non traditionnels
ROCFM	Regroupement des organismes communautaires et de la famille de la Montérégie
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux

*I*NTRODUCTION

En mars 1999, le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional en Montérégie. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. De plus, la mise à jour continue des données sur la main-d'œuvre en Montérégie réalisée par Emploi-Québec permet de présenter un portrait à jour sur la question.

Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données de l'*Enquête Santé Québec 1997-1998* et celles du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication.

Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Cette section présente les faits saillants de l'évolution démographique de la Montérégie dans l'optique d'une analyse des données portant sur les femmes différenciée de celles portant sur les hommes. On y trouve les rubriques *Évolution de la population*, *Population immigrée* et *Structures des familles*. Pour les données antérieures au recensement de 2001 auxquelles il est fait référence, on doit se rapporter aux publications précédentes du Conseil sur les conditions de vie des femmes et le développement régional en Montérégie¹.

En 2001, la population de la Montérégie, constituée de 650 075 femmes et de 626 310 hommes, représentait 17,6 % de la population totale du Québec, se classant au deuxième rang des 17 régions du Québec.

Des 15 municipalités régionales de comté (MRC) que compte la région, Champlain est la plus peuplée avec 24,4 % de la population montérégienne.

De 1991 à 2001, la région a enregistré un accroissement démographique supérieur à ce qui était observé dans l'ensemble du Québec (6,5 % c. 5 %). Précisons que, en Montérégie comme au Québec, l'augmentation a été plus importante entre 1991 et 1996 que pendant la période subséquente (respectivement 4,8 % et 3,5 % c. 1,6 % et 1,4 %).

En Montérégie, la population est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec : on y dénombre proportionnellement davantage d'enfants de 0 à 14 ans (19,2 % c. 17,8 %) et de jeunes de 15 à 19 ans (6,7 % c. 6,4 %).

À l'inverse, la part des 65 ans et plus se situe à 11,6 %, comparativement à 13,3 % au Québec.

Par ailleurs, la proportion de 25 à 34 ans, la génération la plus susceptible de procréer, est un peu inférieure à celle de l'ensemble du Québec (11,8 % c. 12,7 %), surtout en raison de la sous-représentation régionale des 25-29 ans (5,4 % c. 6,1 %).

De 1991 à 2001, la proportion de 25 à 34 ans a diminué un peu plus dans la région qu'au Québec (- 5,7 points de pourcentage c. - 5,3 points).

Pendant la même période, la proportion de 0 à 14 ans a diminué de 2,5 points de pourcentage, tandis que la part de 65 ans et plus gagnait 2,3 points, des changements qui

¹ Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement régional en Montérégie*, Collection Femmes et développement des régions, mars 1999 et Conseil du statut de la femme. *Portrait socio-économique des femmes de la Montérégie*, région 16, 1995.

s'apparentent à la moyenne québécoise (respectivement une baisse de 2,2 points et une hausse de 2,1 points).

Soulignons toutefois que la situation varie grandement selon les MRC. En effet, à l'encontre de la tendance régionale, cinq d'entre elles ont une population plus âgée que celle du Québec : Brome-Missisquoi, Les Maskoutains, Le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Le Bas-Richelieu. Cette dernière MRC a la plus forte part de 65 ans et plus (15,9 %) et la plus faible proportion de moins de 20 ans (20,9 %). Pour sa part, le Haut-Saint-Laurent regroupe le plus faible pourcentage de 25 à 34 ans (9,5 %) de la région.

À l'inverse, c'est Lajemmerais qui a la plus faible proportion de 65 ans et plus (8 %), alors que cette dernière MRC ainsi que Roussillon regroupent les plus grandes parts de jeunes de moins de 20 ans (28,3 %). Enfin, Vaudreuil-Soulanges affiche le plus fort pourcentage régional de 25-34 ans (12,8 %), une part qui équivaut pour ainsi dire à la moyenne québécoise (12,7 %).

Comme au Québec, le taux de féminité s'élève avec l'âge à compter de 65 ans, culminant chez les 75 ans et plus (64 %), mais la surreprésentation des femmes est légèrement moins marquée dans la région et ce, dans tous les groupes d'âge au-delà de 65 ans.

(Voir tableaux 1, 2, et 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

Au nombre de 74 975, les personnes immigrées de la Montérégie représentent 5,9 % de la population régionale (c. 9,8 % au Québec). La région se classe troisième sur 17 à ce chapitre, derrière Montréal et Laval.

Si, de 1991 à 2001, la région a connu un accroissement de sa population immigrante (7,9 %), cette augmentation a cependant été inférieure à ce qui était observé au Québec (19,6 %).

Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (50 % c. 50,7 %).

De 1991 à 2001, le taux de féminité de cette population a augmenté davantage qu'au Québec (2,2 points de pourcentage c. 1,1 point).

(Voir tableau 4 en annexe)

1.3 STRUCTURE DES FAMILLES

En 2001, la région comptait 233 410 familles avec au moins un enfant, une diminution de 1,8 % par rapport à 1996, un peu supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble du Québec (1,4 %). Cette situation peut sans doute être liée à la sous-représentation des 25-34 ans parmi la population régionale.

La Montérégie a une proportion de familles monoparentales inférieure à celle du Québec (24,2 % c. 26,5 %).

Entre 1996 et 2001, la proportion de familles monoparentales a augmenté à peu près au même rythme qu'au Québec (2,7 points c. 2,5 points).

Si on se concentre sur les familles monoparentales avec chef féminin, la proportion est très légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec (79,2 % c. 79,7 %).

De 1996 à 2001, la proportion de familles monoparentales avec chef féminin a diminué un peu moins dans la région qu'au Québec (- 1,1 point c. - 1,9 point).

Comparativement à l'ensemble du Québec, les familles comptant un enfant seulement sont sous-représentées (44,5 % c. 46,6 %), alors que celles de deux enfants sont surreprésentées (40,2 % c. 38,4 % au Québec) et ce, dans tous les types de famille. Enfin, la région regroupe à peu près autant de familles de trois enfants et plus que le Québec (15,3 % c. 15 %).

(Voir tableau 5 en annexe)

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

Compte tenu de la grande diversité de l'activité économique, de la proximité de Montréal et des frontières américaines, le marché du travail de la Montérégie s'avère l'un des plus dynamiques du Québec. Malgré une conjoncture favorable, la croissance économique ne se distribue toutefois pas uniformément entre les quinze MRC de la région. Les MRC qui affichent des baisses démographiques et celles qui sont davantage rurales ont une partie de leur population qui est aux prises avec des difficultés plus marquées d'intégration à l'emploi.

Pour bien comprendre la situation et surtout pour dégager ce qu'il en est de l'activité économique des femmes, la présente section s'attardera aux tendances dans les différents secteurs d'activité.

La diminution de l'emploi amorcée dans le secteur primaire au cours des années 1990 devrait se transformer en léger gain d'ici 2006. En dépit du repli de l'emploi en agriculture, attribuable à la modernisation des techniques de production, ce secteur vit de profondes difficultés de recrutement. Il faut préparer la relève et trouver la main-d'œuvre au moment des récoltes saisonnières. D'où la nécessité de favoriser la relève féminine.

La croissance annuelle moyenne de l'emploi manufacturier devrait pour sa part être comparable à celle de l'ensemble des secteurs entre 2001 et 2006. Parmi les secteurs de biens non durables en croissance, on retrouve notamment la transformation alimentaire, les produits en plastique, l'imprimerie et les produits chimiques. L'augmentation de l'emploi sera légèrement supérieure dans les entreprises de biens durables. Les industries du meuble, des produits métalliques et de la machinerie devraient être parmi les plus dynamiques. Ces secteurs d'activité exigeront une diversification des choix professionnels chez les filles et le soutien aux options non traditionnelles pour les femmes dans des programmes d'insertion en emploi, tous deux visés dans l'entente spécifique en matière de condition féminine dont nous reparlons un peu plus loin.

Dans le secteur tertiaire, qui fournit plus de sept emplois sur dix, ce sont les services aux entreprises qui connaîtront la plus forte croissance. Les industries des divertissements et des loisirs, de la santé et du transport présenteront des gains d'emplois supérieurs à la moyenne des secteurs. Le vieillissement de la main-d'œuvre offrira des possibilités d'emploi intéressantes dans l'enseignement, mais l'emploi total sera moindre que par le passé. L'emploi dans l'industrie des services financiers, des assurances et de l'immobilier devrait demeurer relativement stable. Le secteur tertiaire en est un de prédilection pour les femmes. Toutefois, les conditions de travail y laissant souvent à désirer, c'est sur ce plan que les efforts devront porter.

En Montérégie comme dans l'ensemble du Québec, les études révèlent que, malgré le fait que les femmes composent environ la moitié de la population active et qu'elles sont plus scolarisées qu'autrefois, elles demeurent confinées dans des secteurs traditionnellement féminins (services personnels et vente, santé, éducation, textile et habillement). De plus, elles sont encore pratiquement absentes d'autres domaines, comme le transport, la machinerie, la métallurgie et le génie.

Afin de dégager une compréhension commune de la problématique de la main-d'œuvre féminine, la Direction régionale d'Emploi-Québec de la Montérégie a développé une stratégie d'intervention à l'égard de la main-d'œuvre féminine. Cette initiative se retrouve en partie dans l'*Entente spécifique portant sur la condition féminine en Montérégie 2002-2005*, signée par l'ensemble des parties intéressées².

Les objectifs d'intervention de l'Entente visent à :

- Augmenter et maintenir la présence des femmes dans les structures décisionnelles locales et régionales afin d'assurer leur participation, comme citoyennes, à la prise de décisions qui les concernent, de même que la prise en compte de leurs intérêts et de leurs réalités.
- Favoriser la diversification des choix de carrière des femmes et des filles, ainsi que soutenir leur accès à des emplois non traditionnels qui offrent de bonnes conditions de travail et des perspectives d'avenir intéressantes.
- Encourager la relève agricole.

Les objectifs deux et trois permettront que les femmes s'ajustent davantage aux tendances prévisibles en matière d'emploi. Présentées succinctement ci-dessus, elles se retrouvent plus détaillées dans le document *Le marché du travail en Montérégie, perspectives professionnelles 2002-2006*, publié par Emploi-Québec.

La section suivante décrit les principaux aspects de la participation au marché du travail.

² Conseil régional de développement de la Montérégie, Emploi-Québec, Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec, Région rive-sud de Montréal, ministère des Affaires municipales et de la Métropole, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ministère de l'Éducation. Les appellations des ministères sont celles au moment de la signature de l'Entente, le 13 mars 2003.

C H A P I T R E I I I

P A R T I C I P A T I O N A U M A R C H É D U T R A V A I L

Issues encore une fois du recensement de 2001, les données présentées ici traitent successivement des indicateurs du marché du travail, du régime de travail, de la répartition professionnelle et du travail autonome. Les données de 1996 sont extraites de l'avis du Conseil cité plus tôt.

3.1 **I** N D I C A T E U R S D U M A R C H É D U T R A V A I L

Les taux d'activité et d'emploi des femmes de la Montérégie sont plus faibles que ceux des hommes de la région. L'écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes est de 13,1 points de pourcentage et celui entre le taux d'emploi des hommes et des femmes de la région est de 12,6 points, des écarts semblables à ceux du Québec (respectivement 13,4 points et 11,7 points). Les hommes de la Montérégie ont les meilleurs taux d'activité et d'emploi du Québec, alors que ceux des femmes, tout en étant supérieurs à la moyenne québécoise, se classent au deuxième rang pour ce qui est du taux d'activité et au troisième pour le taux d'emploi.

Contrairement à l'ensemble du Québec (7,7 % c. 8,7 %), le taux de chômage des Montérégiennes dépasse un peu celui des hommes (6,3 % c. 5,9 %). Mentionnons que les Montérégiens ont le deuxième plus bas taux de chômage du Québec.

Par contre, les taux d'activité et d'emploi des femmes de la région (61 % et 57,2 %) sont supérieurs à ceux des Québécoises (57,7 % et 53,2 %), alors que leur taux de chômage est plus bas (6,3 % c. 7,7 %).

Si la situation plus favorable des Montérégiennes se vérifie pour tous les groupes d'âge, il n'en va pas ainsi pour toutes les MRC, qui affichent au contraire d'importantes différences. Ainsi, dans Brome-Missisquoi, Acton, Beauharnois-Salaberry et, surtout, Le Bas-Richelieu et Le Haut-Saint-Laurent, les taux d'activité et d'emploi féminins sont inférieurs à ceux du Québec.

Avec, en plus, des taux de chômage féminins qui dépassent nettement les valeurs québécoises, ces deux dernières MRC sont celles où l'intégration des femmes au marché du travail est la moins favorable.

À l'inverse, Lajemmerais et La Vallée-du-Richelieu détiennent les indicateurs du marché du travail les plus avantageux pour les femmes de la région.

De 1996 à 2001, le taux de chômage des Montérégiennes a reculé de 3,2 points, soit à peu de choses près comme chez les Québécoises (- 3,5 points), une situation qu'on observe aussi chez les hommes (- 3,2 points c.- 3,6 points).

Pendant la même période, le taux d'activité des femmes de la région a augmenté sensiblement au même rythme que chez les Québécoises (3,3 points c. 3,1 points), alors

que chez les hommes, il y a presque une stabilité dans les deux cas (+ 0,2 point chez les Montérégiens et + 0,6 point pour leurs homologues du Québec).

En observant l'évolution des taux d'emploi de 1996 à 2002 au tableau 7, on constate que peu importe la période ou le groupe d'âge considérés, l'avantage des Montérégiennes sur les Québécoises se maintient.

Le taux d'emploi des Montérégiennes a connu une amélioration constante pendant les années considérées, sauf chez les 15-19 ans en 2002. On remarque cependant que les gains ont été moins importants dans les groupes d'âge plus jeunes (15-19 ans et 20-29 ans) que chez leurs aînées (30-44 ans et 45 ans et plus).

Par contre, les taux d'emploi des Montérégiennes sont toujours inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. C'est dans la population des 45 ans et plus que l'écart est le plus marqué, en raison des difficultés d'intégration au marché du travail des femmes plus âgées. Soulignons en outre que, bien que la différence tende à s'amenuiser dans les strates plus jeunes, on y retrouve des différences entre les taux d'emploi féminins et masculins supérieures à celles du Québec, en raison du premier rang qu'occupent les Montérégiens à ce chapitre.

(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

Les Montérégiennes occupent des emplois à temps partiel proportionnellement beaucoup plus que leurs homologues masculins (27,5 % c. 12,5 %), mais dans une proportion semblable aux femmes du Québec (27,9 %).

De 1996 à 2001, la proportion des femmes de la région travaillant à temps partiel a reculé au même rythme qu'au Québec (- 2,8 points c. - 2,7 points).

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

Le taux de féminité de la main-d'œuvre de la Montérégie est semblable à celui du Québec (46,3 % c. 46,2 %). Depuis 1996, l'augmentation de la part des femmes dans la population active régionale a été similaire dans la région et dans l'ensemble du Québec (1,4 point c. 1,2 point).

Comme les Québécoises, les Montérégiennes sont concentrées dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration (29 %) et dans le secteur de la vente et des services (25,7 %).

Les taux de féminité dans ces deux secteurs, qui atteignent 72,8 % et 55,3 %, comparativement à 71,8 % et 54,4 % pour l'ensemble du Québec, indiquent qu'il s'agit de domaines très féminisés.

Le taux de féminité le plus élevé, qui se remarque dans le secteur de la santé (81,3 %), est plus important que dans l'ensemble du Québec (77,9 %). À l'inverse, c'est dans le secteur des métiers, des transports et de la machinerie que la proportion de femmes est la moins forte (7,9 %), un taux à peine plus élevé qu'au Québec (7,3 %).

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses a augmenté parmi le personnel des secteurs d'emploi suivants : gestion; administration, réglementation et supervision du travail de bureau; sciences naturelles; santé; sciences sociales, enseignement, administration publique et religion; supervision des ventes et des services; services de protection; métiers transports et machinerie.

Par contre, la proportion de travailleuses a diminué parmi le personnel de soutien familial et de garderie.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

En 2001, les travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société représentaient 2,3 % des femmes dans la population active de la Montérégie, comparativement à 5,5 % pour leurs homologues masculins.

Celles dont l'entreprise n'est pas constituée en société comptaient pour 5,4 % des femmes dans la population active, comparativement à 7,4 % pour les travailleurs autonomes de la même catégorie.

Dans l'ensemble du Québec, on remarque une proportion à peu près équivalente de travailleuses autonomes dans les deux catégories (respectivement 2,1 % et 5,2 %).

De 1996 à 2001, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est demeurée stable, tant dans la région qu'au Québec. Pendant cette période, elle est aussi demeurée quasi inchangée chez les hommes de la région (+0,1 point) et chez les travailleurs québécois (-0,2 point).

Dans le même intervalle, la proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société est demeurée pour ainsi dire stable en Montérégie (+0,2 point), alors qu'elle augmentait très légèrement chez leurs homologues du Québec (+ 0,4 point). Chez les hommes, elle diminuait un peu, de 0,7 point en Montérégie et de 0,3 point au Québec.

Acton est la MRC qui compte la plus forte proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société (5,7 %), alors que Le Haut-Saint-Laurent regroupe le

plus grand pourcentage de travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (11,5 %), ce qui représente plus du double de la moyenne québécoise (5,2 %).

À l'inverse, c'est dans la MRC Champlain que les proportions de travailleuses autonomes dans les deux catégories sont les moins élevées (respectivement 1,7 % et 4,7 %).

Pour conclure cette section sur l'activité économique, certains grands constats d'une étude d'Emploi-Québec sur les femmes sur le marché du travail au Québec et en Montérégie³ nous apparaissent fort pertinents à rappeler.

«Malgré les cycles économiques qui peuvent avoir un impact significatif sur l'offre de travail, les tendances s'orientent nettement vers une augmentation soutenue de la participation des femmes au marché du travail qui s'accompagne d'un fléchissement chez les hommes. L'abandon scolaire, le déclin des activités industrielles et l'accès aux régimes de retraite sont les principaux facteurs expliquant le recul des hommes sur le marché du travail. Le niveau de scolarité et surtout de diplomation des femmes, la croissance du tertiaire moteur et l'évolution des normes du travail favorisent, pour leur part, la participation des femmes au marché du travail. Malgré tout, les différences entre les femmes et les hommes sont encore présentes.

D'autre part, l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail et la création nette d'emploi ne se sont pas traduites par une amélioration de leurs conditions de travail. Habituellement, l'expansion de l'emploi amène des gains pour les travailleurs. Toutefois, la stratégie de libéralisation des échanges économiques, la non-indexation du salaire minimum à l'inflation, les taux de chômage qui demeurent importants, l'introduction de stratégies de production souples dans les entreprises sont autant de facteurs qui concourent à contenir l'amélioration des conditions globales de travail.»

(Voir tableau 10 en annexe)

³ Emploi-Québec, Direction régionale Montérégie. *Les femmes sur le marché du travail au Québec et en Montérégie, Situation récente et tendances*, [coordination : Régis Martel], 2001.

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

Le tableau 11 fournit le niveau de la scolarité par groupe d'âge de la population de 15 ans et plus en Montérégie, en comparant les femmes et les hommes de la région à celles et ceux de l'ensemble du Québec. Le tableau 12, pour sa part, fait état de la scolarité comparée des femmes et des hommes en lien avec l'activité, l'emploi et le chômage, pour les mêmes unités géographiques et ensuite à l'échelle de chacune des MRC du territoire. Le texte qui suit dégage les grandes lignes de la situation illustrée dans chacun des tableaux.

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

Comparativement à l'ensemble des Québécoises, les Montérégiennes sont proportionnellement moins nombreuses à détenir un grade universitaire (11,7 % c. 13,3 %). Par contre, on en retrouve proportionnellement moins qui ont fréquenté l'école moins de neuf ans (14,1 % c. 15,9 %) et davantage qui ont poursuivi des études postsecondaires (37,8 % c. 36,7 %).

Comme au Québec, la scolarisation des femmes est inférieure à celle des hommes dans la région. La proportion des femmes qui détiennent un grade universitaire est moins élevée que celle des hommes (11,7 % c. 12,7 %), tout comme le pourcentage de celles qui ont fait des études postsecondaires (37,8 % c. 38,4 %).

Cependant, la situation est vraisemblablement en train de changer puisque, dorénavant, les Montérégiennes de 30-44 ans et, surtout, celles de 20-29 ans obtiennent un diplôme universitaire en plus grande proportion que leurs homologues masculins. Elles poursuivent aussi davantage des études postsecondaires. Cette situation s'observe à l'échelle du Québec.

On remarque d'ailleurs une relation inverse entre l'âge et le niveau de scolarité, tant pour les femmes que pour les hommes, en Montérégie comme au Québec.

(Voir tableau 11 en annexe)

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION DE L'EMPLOI

En Montérégie et au Québec, toutes catégories d'âge confondues, le taux d'emploi des femmes et des hommes tend à augmenter en fonction de la scolarisation, alors que le taux de chômage est généralement inversement proportionnel à la fréquentation scolaire.

C'est parmi les personnes ayant un grade universitaire que l'écart entre les taux d'emploi féminin et masculin est le moins important et ce, tant en Montérégie (ceux-ci étant respectivement de 80,6 % et de 81,9 %) qu'au Québec. À l'inverse, cet écart est le

plus marqué parmi les individus de la région qui ont complété moins d'une neuvième année d'études (17,4 % c. 37,2 %).

De façon générale, au Québec et en Montérégie, le taux d'emploi des femmes est toujours inférieur à celui des hommes, quelle que soit leur scolarisation. Quelques MRC de la région se distinguent cependant en affichant un meilleur taux d'emploi féminin que masculin dans le groupe qui détient un grade universitaire : Brome-Missisquoi, Acton, Rouville, Le Haut-Richelieu, Les Jardins-de-Napierville et Beauharnois-Salaberry. La plus importante différence se remarque dans Acton où elle atteint près de 10 points de pourcentage en faveur des femmes (77,3 % c. 67,4 %).

En ce qui concerne le taux de chômage, l'écart le moins grand se remarque parmi les personnes détenant un grade universitaire (qui sont de 3,3 % pour les femmes et de 3,2 % pour les hommes), alors qu'il est le plus marqué parmi le groupe qui a fait moins d'une neuvième année d'études (respectivement 12 % et 10 %).

En moyenne, en Montérégie, le taux de chômage féminin est plus élevé que celui des hommes, quelle que soit la scolarisation, une situation qu'on ne retrouve pas au Québec. En observant les taux de chômage de chacune des MRC, on s'aperçoit toutefois que le taux de chômage féminin est aussi parfois un peu moins élevé que celui des hommes. Cette situation se retrouve dans Le Bas-Richelieu, La Vallée-du-Richelieu et la MRC Champlain, tout comme dans certaines strates de scolarisation, universitaires pour la plupart.

Par rapport au Québec, en Montérégie, les taux d'emploi féminins sont toujours plus élevés et les taux de chômage toujours inférieurs et ce, pour tous les niveaux de scolarisation.

(Voir tableau 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

Cette section présente d'abord le revenu moyen d'emploi, donnée disponible pour toutes les MRC, la Montérégie et le Québec et ensuite, le revenu moyen total, mais uniquement en comparant la région au reste du Québec. On recourt encore une fois aux données du recensement de 2001.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Les Montérégiennes touchent un revenu moyen d'emploi de 23 948 \$, ce qui représente 2,9 % de plus que le revenu moyen d'emploi des Québécoises (23 282 \$). Pour leur part, avec 36 982 \$, les hommes de la région touchent 6,6 % de plus que leurs homologues du Québec (34 705 \$).

L'écart entre les revenus féminin et masculin est ainsi plus grand dans la région qu'au Québec, les Montérégiennes touchant 64,8 % du revenu moyen d'emploi masculin, alors que chez les Québécoises, ce rapport se situe à 67,1 %.

De 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté plus rapidement que celui des Québécoises (36,7 % c. 33,6 %).

Soulignons que les revenus d'emploi de la Montérégie varient énormément selon les MRC. Les travailleuses résidant dans les MRC La Vallée-du-Richelieu, Champlain, Lajemmerais, Roussillon et Vaudreuil-Soulanges tirent de leur emploi un revenu moyen supérieur à celui des Québécoises, tandis que, dans les autres MRC, elles ont toutes un revenu d'emploi féminin inférieur à la moyenne québécoise.

La MRC Lajemmerais est celle où les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé (28 207 \$), alors qu'à l'inverse, Acton affiche le revenu d'emploi féminin le plus faible (18 635 \$).

Paradoxalement, c'est dans Acton qu'on note le plus faible écart entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes obtenant 70,5 % du revenu des hommes. Soulignons cependant que, comme il s'agit de la MRC où le revenu d'emploi masculin est le plus bas, c'est essentiellement la faiblesse de revenu des hommes qui restreint la différence de revenu dans cette MRC.

À l'inverse, Le Bas-Richelieu présente le plus important écart entre les revenus d'emploi féminin et masculin, les femmes ne touchant que 53 % du revenu des hommes.

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

À l'instar de ce que nous avons observé pour les revenus d'emploi, le revenu moyen total des Montérégiennes, qui atteint 22 161 \$, est un peu supérieur à celui des Québécoises (21 286 \$), une situation plus marquée chez les hommes de la région (35 832 \$ c. 33 117 \$).

Le revenu moyen total des femmes de la Montérégie représente 61,8 % du revenu moyen total des hommes de la région, ce qui marque un écart plus substantiel que pour les revenus d'emploi (64,8 %).

De 1991 à 2001, le revenu moyen total des femmes de la région a augmenté davantage que celui des Québécoises (32,5 % c. 28,9 %).

En Montérégie, 6,8 % des femmes ne touchent aucun revenu, comparativement à 7,1 % des Québécoises et à 3,7 % des hommes de la région.

Si l'on fait abstraction de celles qui n'en reçoivent aucun, 51,4 % des Montérégiennes reçoivent un revenu de moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. À l'inverse, 18,4 % des femmes de la région ont un revenu moyen de plus de 35 000 \$, comparativement à 16,7 % des Québécoises.

(Voir tableau 14 en annexe)

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Compte tenu des données disponibles, cette section s'attache d'abord à présenter différents indicateurs de santé en Montérégie, comparativement à ceux observés à l'échelle du Québec⁴. Par la suite, on insiste davantage sur les différences observées entre les femmes et les hommes de la Montérégie⁵. En deuxième partie, l'attention se porte sur les données relatives à la violence conjugale.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

Les phénomènes démographiques, sociaux et économiques constituent des déterminants majeurs du domaine de la santé, en Montérégie comme ailleurs. Puisque, comparativement au Québec, la Montérégie présente, tel que nous l'avons observé, un portrait relativement favorable au plan socioéconomique, les indicateurs reliés à la santé affichent, comme on va le voir, des valeurs plus avantageuses que celles observées pour l'ensemble du Québec.

D'entrée de jeu, l'espérance de vie de la population montréalaise est supérieure à celle du Québec (78,3 c. 77,9 ans), mais c'est en raison de l'avantage détenu par les hommes (75,3 c. 74,6 ans) puisque, chez les femmes, les valeurs sont identiques (81,1 ans).

Que ce soit sur le plan de la mortalité infantile ou de la mortalité néonatale précoce, post-néonatale ou périnatale, la Montérégie connaît des taux toujours inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec. De plus, lorsqu'on examine les taux de mortalité selon l'âge, les taux observés en Montérégie sont tous plus faibles que ceux du Québec en bas de 65 ans et, évidemment, plus élevés après cet âge. Enfin, les taux ajustés des années de vie perdues, que ce soit pour l'ensemble des causes de mortalité ou pour chacune d'elles (tumeurs, appareil circulatoire, appareil respiratoire, appareil digestif, traumatismes non intentionnels) sont encore une fois plus avantageux dans la région. Enfin, le taux de mortalité par suicide des femmes de la région est moindre que celui des Québécoises dans leur ensemble (6,1 c. 8,1 pour 100 000). Chez les hommes, la différence est encore plus marquée (25,8 pour 100 000 en Montérégie et 30,5 pour 100 000 au Québec), bien que ces derniers, comme on le voit, soient beaucoup plus touchés par ce phénomène.

Deux autres indicateurs liés à la morbidité, soit les taux d'incidence des principales maladies infectieuses à déclaration obligatoire et les taux d'intoxication, ont aussi des valeurs moindres en Montérégie qu'au total du Québec.

Par ailleurs, l'indice synthétique de fécondité est plus élevé dans la région qu'au Québec (1,64 c. 1,57 enfant). Il faut dire que l'indice synthétique de grossesse (2,31 c. 2,28) y est supérieur, alors que l'indice synthétique d'interruption volontaire de grossesse y est

⁴ Institut national de santé publique du Québec. *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/050_portrait_sante_2001.pdf.

⁵ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. *Portrait de santé - La Montérégie et ses territoires de CLSC*, [Yves Sauvageau], édition 2003.

plus faible (0,52 c. 0, 58). Ceci étant dit, les taux de grossesse chez les adolescentes sont moindres, tout comme les naissances de faible poids. On observe aussi une proportion plus faible de naissances chez des mères ayant une faible scolarité (moins de 11 ans : 12,3 % c. 14,7 % et 12-13 ans : 11,5 % c. 11,8 %). Précisons enfin que les taux de césarienne sont également moindres dans la région (16,4 c. 17 pour 100 accouchements).

Enfin, la proportion de la population de 65 ans et plus en institution de santé est moindre dans la région (7,8 % c. 8,3 %) et cela se vérifie autant chez les hommes (4,9 % c. 5,7 %) que chez les femmes (9,8 % c. 10,1 %). Les plus hauts taux observés chez ces dernières tiennent sans doute pour une bonne part à leur moyenne d'âge plus élevée. Notons cependant que l'insatisfaction face aux services de santé s'avère légèrement plus élevée chez les hommes (26 % c. 23 %).

Le portrait de santé par territoire de CLSC présente des comparaisons additionnelles entre la santé des hommes et des femmes de la Montérégie et c'est pourquoi nous y avons aussi recours⁶.

Parmi ces indicateurs, présentés à plus petite échelle, un peu plus du tiers a été calculé sur la base des sexes. L'auteur fait remarquer que, à partir des indicateurs retenus, « *les femmes affichent un bilan plus défavorable en ce qui a trait aux déterminants sociodémographiques et économiques, tandis que les bilans des comportements et facteurs de risque de même que celui de l'état de santé s'avèrent généralement plus défavorables aux hommes* »⁷.

Toutefois ces grands constats se nuancent lorsque les données sont aussi examinées selon les divers groupes d'âge. Voyons cela de plus près.

➤ Déterminants et facteurs de risque

Tout comme dans les chapitres antérieurs, les déterminants socioéconomiques retenus dans l'étude font état de plus grandes difficultés vécues par les femmes. La proportion de ces dernières vivant seules (12 %) dépasse celle des hommes (10 %). Elle augmente aussi évidemment avec l'âge. Les taux d'emploi et de chômage, comme on l'a déjà vu, présentent des valeurs défavorables aux femmes. Les proportions de femmes vivant sous le seuil de faible revenu sont aussi supérieures à celles des hommes.

Chez les adultes de 18-64 ans, on rencontre une proportion légèrement supérieure de femmes bénéficiaires de l'assistance-emploi (6,6 % c. 5,8 % en mars 2001). Il en est de même pour celles qui affichent une durée cumulée de dix ans ou plus comme bénéficiaires de l'assistance-emploi, où les proportions respectives pour les femmes et pour les hommes sont de 50 % c. 46 %.

Sur le plan des facteurs de risque, les proportions de fumeurs sont presque identiques pour les deux sexes en 1998, soit 32,8 % chez les femmes c. 33,5 % chez les hommes.

⁶ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. *Portrait de santé...*, op. cit., p. 39 à 42.

⁷ *Idem*, p. 40.

Chez les fumeurs réguliers, c'est-à-dire ceux qui ne le font pas de façon occasionnelle, les valeurs sont aussi voisines, mais cette fois légèrement en défaveur des femmes (30,3 % c. 29,7 %).

Par contre, qu'il s'agisse d'habitudes alimentaires, de consommation élevée d'alcool, d'excès de poids, de consommation de drogues au cours d'une vie, d'absence de confident ou de cas signalés et retenus dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, le bilan est défavorable aux hommes.

Toutefois, la proportion de femmes qui pratiquent une activité physique de loisir moins d'une fois par semaine (51 %) dépasse celle des hommes en 1998 (47 %).

➤ État de santé

Tel qu'entrevu auparavant, l'espérance de vie à la naissance favorise nettement les femmes (81,2 ans c. 75,6 ans pour 1996-1998). Par contre, pour ce qui est de l'espérance de vie en bonne santé, l'avantage se réduit grandement (67,6 ans c. 65,5 ans), compte tenu de l'impact plus élevé de l'incapacité chez les femmes plus âgées.

En 1998, en Montérégie, la proportion de personnes de 15 ans et plus percevant leur santé comme moyenne ou mauvaise est légèrement plus élevée chez les femmes que chez les hommes (9,5 % c. 8,3 %), bien que, depuis 1987, l'écart entre les sexes tende à diminuer. Il en est de même pour la perception de l'état de la santé mentale, moins bonne chez les femmes que chez les hommes (9 % c. 6 %). L'insatisfaction face à la vie sociale présente aussi des valeurs supérieures chez les femmes (14 % c. 11 %), en 1998 tout comme dans les enquêtes antérieures. Pour la même année, mentionnons qu'une proportion supérieure de Montérégiennes que de Montérégiens se situe dans la catégorie élevée de détresse psychologique (23,4 % c. 18 %) et que ce taux est légèrement plus élevé que chez les Québécoises (22,8 %).

De même, les femmes de la région ont consommé, en 1998, trois médicaments différents ou plus au cours d'une période de deux jours dans une proportion de beaucoup supérieure à celle des hommes (22,1 % c. 13,4 %).

Les taux bruts de mortalité sont supérieurs chez les hommes (670 c. 594 pour 100 000 pour 1994-1998) et ce, pour toutes les causes principales retenues, et particulièrement pour le suicide et pour les maladies de l'appareil respiratoire. La mortalité associée au tabagisme est quatre fois plus élevée chez les hommes que chez les femmes, bien que l'écart se soit réduit en défaveur des femmes. Les années de vie perdue prématurément présentent également des valeurs défavorables aux hommes, plus particulièrement dans le cas des traumatismes non intentionnels.

Les taux d'incidence du cancer sont pour leur part toujours supérieurs chez les hommes (447 c. 341 pour 100 000 en 1994-1998). Par contre, parmi les principaux sièges retenus, l'augmentation de l'incidence du cancer du poumon affiche la valeur la plus marquée chez les femmes, soit 50 % entre 1984-1988 et 1994-1998.

Par contre, le taux d'incidence des principales maladies infectieuses à déclaration obligatoire est plus élevé chez les femmes en 2000 (238 c. 185 pour 100 000), ceci exclusivement à cause des maladies transmissibles sexuellement.

Comme on le voit, l'utilisation de données ventilées et le recours à l'analyse différenciée selon les sexes permet de mettre en évidence la complexité des vulnérabilités féminines et masculines particulières. Le tableau suivant rappelle brièvement quelques-unes des spécificités de chaque sexe en matière de santé en Montérégie, certaines déjà décrites et d'autres fournies dans un autre document portant sur la région, d'où le tableau est issu⁸.

Indicateurs	Femmes	Hommes
Espérance de vie à la naissance (1994-1998)	81,1 ans	75,3 ans
Espérance de vie en bonne santé (1998)	67,6 ans	65,5 ans
Taux ajusté de mortalité par suicide pour 100 000 personnes (1994-1998)	6,1	25,8
Taux ajusté de mortalité pour maladies cardiovasculaires pour 100 000 personnes (1994-1998)	178	301
Pourcentage de la population de 15 ans et plus ayant un excès de poids (1998)	23,9 %	33,3 %
Pourcentage de la population vivant sous le seuil de faible revenu (1995)	19,5 %	16,4 %
Risque de dépression probable chez les 12 ans et plus (2000-2001)	7,0 %	4,4 %
Proportion de personnes de 15 ans et plus prodiguant des soins (sans rémunération) à des personnes âgées (1996)	18,7 %	13,0 %
Taux de victimes de violence conjugale, pour 100 000 personnes (2000)	354,9	70,6

Pour résumer les principaux constats de cette section sur la santé, on peut conclure que, tout comme pour la situation socioéconomique, la Montérégie se compare avantageusement au reste du Québec. Mais, compte tenu de leurs comportements et de leurs facteurs de risques, les Montérégiens se révèlent globalement en moins bonne santé que les Montérégiennes, bien qu'ils soient en meilleure position socioéconomique. Par contre, en matière de santé mentale, les femmes démontrent des vulnérabilités particulières.

⁸ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. *Plan stratégique 2003-2006 Pour une garantie de services*, mars 2003, document préliminaire, p.15.

6.2 VIOLENCE CONJUGALE

Malgré le fait que plusieurs sources confirment l'étendue de la violence conjugale, l'ampleur réelle du phénomène demeure difficile à cerner pour plusieurs motifs, les principaux étant, d'une part, que les victimes gardent encore aujourd'hui le silence entourant les violences qu'elles subissent et, d'autre part, parce qu'il y a un manque d'uniformité entre les diverses sources d'informations sur la violence conjugale.

Les données sur la violence conjugale diffusées par le ministère de la Sécurité publique portent sur les crimes contre la personne commis dans un contexte conjugal, c'est-à-dire entre conjoints, ex-conjoints ou amis intimes, signalés à la police et jugés fondés après enquête. Ces données ne fournissent donc qu'une image partielle du phénomène mais, colligées à travers le Québec, elles offrent toutefois un portrait comparatif éclairant pour l'année 2001⁹.

En ce qui concerne d'abord la place occupée par la violence conjugale, plus d'une victime de crimes contre la personne sur cinq au Québec (22,3 %) l'a été dans un contexte conjugal, cette proportion étant légèrement plus élevée en Montérégie (22,6 %). Cette part est nettement plus grande pour les femmes (38,8 % au Québec et en Montérégie) que pour les hommes (6,7 % au Québec et 7 % en Montérégie).

La prévalence de la violence conjugale se mesure en mettant en relation le nombre de victimes avec la population de la région. Ce facteur atteignait 225 pour 100 000 habitants en Montérégie en 2001, soit un peu moins que le taux à l'échelle du Québec (259,4), mais dans les deux cas, il s'avère cinq fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes (431 c. 82 au Québec et 373 c. 73 en Montérégie). Notons qu'entre 1997 et 2001, une hausse du taux de victimisation conjugale s'observe dans quasi toutes les régions, chez les deux sexes et dans chaque groupe d'âge. En 2001, 2 129 Montérégiennes ont signalé aux policiers avoir subi de la violence conjugale.

Pour ce qui est du profil des victimes, la grande majorité de celles ayant signalé une affaire de violence conjugale à la police étaient des femmes (85 % au Québec et 84 % en Montérégie). Sur le plan de l'âge, les femmes de 25 à 39 ans sont le plus souvent victimes et ce, dans toutes les régions. Les voies de fait simples ont été les délits les plus souvent commis à l'endroit des femmes, au Québec (68 %), comme en Montérégie (64 %). Suivaient principalement les menaces, de l'ordre de un sur cinq, au Québec et dans la région. Dans 43 % des cas en Montérégie (45 % au Québec), les victimes ont subi des blessures au cours des actes de violence conjugale.

Les femmes victimes de violence conjugale étaient les conjointes (46,2 % en Montérégie et 47,1 % au Québec) ou les ex-conjointes (45,3 % en Montérégie et 41,6 % au Québec) des auteurs présumés, alors que 8,5 % étaient leurs amies intimes (11,3 % au Québec).

⁹ Ministère de la Sécurité publique. *Statistiques sur la violence conjugale au Québec en 2001*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>.

De tous les événements de violence conjugale signalés en 2001, neuf sur dix ont été classés et parmi ces derniers, 80 % l'ont été par mise en accusation. La Montérégie ne se distinguait guère du Québec à ces égards.

Les organismes venant en aide aux victimes de violence conjugale sont aussi une précieuse source d'information sur la question.

En Montérégie, on retrouve cinq maisons membres du Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et sept autres, affiliées à la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

Selon les responsables de ces organismes, le taux d'occupation des maisons est très élevé, plus qu'à l'échelle du Québec, et plusieurs MRC n'ont aucune ressource à cet effet sur leur territoire. Elles sont tout de même desservies par les services en place dans les autres MRC, mais on rapporte une difficulté à accéder aux centres existants en raison de la grandeur du territoire, du manque de moyens de transport et des moyens limités des maisons existantes.

L'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux compile les statistiques d'hébergement pour les 12 maisons d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. Ces données sont demeurées relativement stables pour les trois dernières années financières et s'avèrent du même ordre que celles comptabilisées antérieurement, dans l'avis précédent. Les besoins continuent donc d'être importants en matière de violence conjugale en Montérégie, d'autant plus que le ministère de la Sécurité publique observe, tel que mentionné, une hausse du taux de victimisation.

Le nombre de femmes et d'enfants hébergés dans les 12 maisons de la Montérégie s'établit comme suit pour les dernières années :

2000-2001 :	1 096 femmes et 988 enfants
2001-2002 :	1 184 femmes et 1 054 enfants
2002-2003 :	1 022 femmes et 905 enfants

Comme nous le disions au début de cette section toutefois, bien des données manquent pour fournir un portrait complet de la situation. En ce sens, l'Agence de la Montérégie a confié à une stagiaire le mandat de vérifier l'existence des données disponibles concernant la violence conjugale dans la région.

Dans le rapport produit à cet effet¹⁰, on conclut, après avoir fait l'inventaire des informations colligées par les principaux réseaux qui oeuvrent dans ce secteur¹¹, que les

¹⁰ Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. *Données intersectorielles en matière de violence conjugale en Montérégie*, [Mélanie Ménard], décembre 2002.

données générées par les différents intervenants sont incomplètes. Certains établissements et organismes ne voient pas l'utilité de produire des statistiques à des fins de recherche.

Puisque les ressources offrant des services aux victimes et celles qui interviennent auprès des agresseurs sont d'importantes sources d'information sur la violence conjugale, il est souhaité en conclusion du document que les différentes recommandations émises par chacune des sources d'information contribuent à l'amélioration de la documentation sur la violence conjugale en Montérégie, pour en saisir vraiment l'ampleur et mieux y faire face.

¹¹ Les services policiers, le système judiciaire, les centres d'aide pour victimes d'actes criminels, les maisons d'hébergement, les organismes pour conjoints violents, les centres jeunesse, les centres hospitaliers, les centres locaux de services communautaires.

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Le Conseil du statut de la femme compile la proportion de femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs régionaux. Le tableau 15 nous indique qu'en 2003, un secteur se démarque par une proportion élevée de femmes, soit le forum jeunesse (77 % en Montérégie c. 64 % au Québec), ce qui apparaît prometteur.

On ne sera pas surpris de trouver des proportions importantes de femmes dans les secteurs de la santé et de l'éducation, quoique dans ce dernier, plus l'ordre d'enseignement s'élève, moins on y trouve de femmes dans des postes de décision. Notons en outre qu'avec le remplacement de la Régie régionale de la santé et des services sociaux par l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux, la représentation des femmes au conseil d'administration de cette instance est demeurée paritaire.

Enfin, outre les députés provinciaux, où la Montérégie se classe moins bien que l'ensemble du Québec, le monde municipal s'avère celui où les femmes sont proportionnellement les moins nombreuses. C'est donc un milieu où les actions devront être renforcées, d'autant plus qu'en vertu de la nouvelle loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), la gouvernance régionale reposera dorénavant principalement sur les élu-e-s municipaux.

Actuellement, bien qu'il s'agisse d'une situation transitoire, on retrouve dans les CRÉ de la Montérégie les proportions de femmes suivantes :

	<u>Élues municipales</u>	<u>Société civile</u>	<u>Total</u>	<u>%</u>
Montérégie-Est	4/35	6/11	10/46	22
Montérégie-Ouest	3/26 *	5/11	8/37	22
Longueuil **	13/43	–	13/43	30

* Incluant un siège réservé aux autochtones

** Quatre commissions thématiques ont été mises sur pied, chacune conservant un siège à la condition féminine

(Voir tableau 15 en annexe)

C H A P I T R E V I I I

B I L A N D E S R E C O M M A N D A T I O N S P R O P O S É E S P A R L E C O N S E I L D U S T A T U T D E L A F E M M E À L ' O C C A S I O N D E L A P U B L I C A T I O N D E L ' A V I S R É G I O N A L

Au terme de son analyse des conditions de vie des femmes en Montérégie en 1999, le Conseil du statut de la femme dégagait six cibles d'intervention et 27 recommandations portant sur les actions à entreprendre dans la région pour améliorer le sort des femmes.

Les domaines visés par ces recommandations peuvent se résumer ainsi :

- la diversification des choix scolaires et professionnels des filles et des femmes (10 recommandations) ;
- la violence sous toutes ses formes (7 recommandations) ;
- la périnatalité (5 recommandations) ;
- la production de données ventilées selon le sexe (3 recommandations) ;
- le transport (9 recommandations) ;
- les services de garde (1 recommandation) .

Pour chaque recommandation, une ou plusieurs organisations étaient visées à titre d'organisme responsable et certains partenaires étaient aussi pressentis pour faciliter la réalisation des recommandations. L'avis a été largement distribué et le Conseil a fait un suivi régulier de l'état d'avancement des recommandations.

Le tableau qui suit illustre ce qu'il en est pour chaque cible d'intervention, presque cinq ans après la parution de l'avis. On constatera que la diversification scolaire et professionnelle des femmes et des filles a été le dossier qui a suscité le plus grand investissement de la part des intervenantes et intervenants régionaux, d'une part parce qu'il était celui auquel se rattachaient le plus de recommandations mais aussi, et principalement selon nous, parce qu'il a été inscrit dans les deux ententes spécifiques en matière de condition féminine endossées par la région, d'abord pour la période 1999-2001 et ensuite pour 2003-2005.

Nous reviendrons en conclusion sur l'importance, pour qu'elles se réalisent, d'inscrire les actions projetées dans les plans d'actions de tous les organismes impliqués.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs		
BSQ <i>Ministères, organismes publics, parapublics, nationaux, régionaux et locaux</i>	1. Recueillir des données ventilées selon le sexe pour tous les aspects du développement des régions.	Dans la mesure de la disponibilité des données, l'ISQ prépare, aux frais des organismes demandeurs, les tableaux souhaités.
Ministère des Régions <i>Membres de la CAR - Condition féminine, CSF, Emploi-Québec, MAPAQ, MEQ, MIC, MRCI, MSS, OPHQ, RRSS</i>	2. Assurer la coordination de la collecte de données sexuées.	Mise sur pied d'un observatoire de la condition féminine alimenté par les directions régionales des ministères membres de la CAR-Condition féminine. Production d'un premier rapport en mai 2001 et mise à jour du tableau de bord prévue pour le printemps 2004.
Organismes publics et parapublics	3. Adopter les mesures pour ventiler systématiquement les données selon le sexe lors de la collecte de statistiques.	La mise sur pied de l'Observatoire de la condition féminine en Montérégie a généré une sensibilisation, mais beaucoup d'efforts restent à faire pour arriver à une collecte systématique de données ventilées selon le sexe.
Cible d'intervention 2 : Adopter des stratégies pour la diversification des choix scolaires et professionnels des femmes et des filles		
CRDM, CLD, CRPMT <i>Emploi-Québec, Rmont, Commissions scolaires, Cégeps</i>	4. Informer les partenaires des besoins réels de main-d'œuvre dans la région pour que les étudiantes bénéficient d'une information scolaire et professionnelle à jour et pertinente. Prévoir des mesures spécifiques de contrôle et d'évaluation de l'atteinte des résultats.	Organisation, dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine, d'un colloque annuel régional pour tous les membres des réseaux responsables de la diversification des choix professionnels. Premier colloque tenu en novembre 2003. Atteinte des résultats vérifiable dans le tableau de bord à produire au printemps 2004.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Commissions scolaires et cégeps <i>MEQ, écoles, centres de formation professionnelle, centres d'éducation des adultes</i>	5. Se donner un objectif numérique d'inscription des filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs de pointe de la région. Instaurer un programme d'accès à l'égalité en éducation pour permettre aux filles un accès équitable à certains secteurs prometteurs de formation.	Sans avoir d'objectif numérique spécifique ni de PAÉ en éducation, le MEQ finance des projets novateurs. Ces derniers correspondent à des initiatives des établissements scolaires pour diversifier les choix scolaires des filles et la réussite de celles qui sont inscrites à la formation professionnelle et technique.
MIC <i>CRPMT, Alliance des manufacturiers exportateurs, Réseau des femmes d'affaires, syndicats, Rmont</i>	6. Coordonner la mise sur pied d'un projet pilote de mentorat pour les femmes travaillant dans des secteurs non traditionnels. S'assurer de la collaboration des partenaires visés.	Aucune suite directe, mais contribution du MIC au concours <i>Chapeau les filles</i> .
Emploi-Québec, MIC, MEQ <i>Autres membres de la CAR-Condition féminine: CSF, Emploi-Québec, MAPAQ, MEQ, MIC, MRCI, OPHQ, RRSSS</i>	7. Développer des mesures d'accompagnement à l'intention des entreprises qui embauchent des candidates féminines afin que celles-ci soient mieux en mesure d'accueillir et de soutenir les recrues.	Mise sur pied du Concours <i>Bravo les entreprises</i> , piloté par le ministère des Régions. Sans être une mesure d'accompagnement, cette initiative tenue en 2001, 2002 et qui se tiendra en 2004, souligne par des prix la contribution des entreprises ayant facilité l'embauche ou le maintien des recrues dans des métiers non traditionnels.
MEQ <i>Commissions scolaires, écoles, Rmont, CRDM</i>	8. Concevoir des mesures de sensibilisation des filles aux métiers non traditionnels dès le primaire et les faire connaître par les organismes partenaires.	L'approche de l'école orientante favorise une égale sensibilisation des jeunes filles et des jeunes garçons aux métiers d'avenir. De plus, dans le cadre de la mesure des projets novateurs, deux projets visant le primaire ont été développés jusqu'ici et l'un d'entre eux a été présenté à tous les partenaires lors du colloque de novembre 2003 sur les métiers non traditionnels.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalisations
Cible d'intervention 3 : Mettre en oeuvre les moyens pour que les femmes et les filles qui s'orientent vers les secteurs traditionnellement féminins obtiennent l'information et la formation sur les choix porteurs d'avenir		
CRDM, CLD et CRPMT <i>Commissions scolaires, Cégeps, Rmont, MEQ</i>	9. Informer les partenaires des besoins réels de main-d'œuvre dans la région et des nouvelles exigences des professions et des métiers traditionnellement féminins pour que les étudiantes bénéficient d'une information scolaire et professionnelle à jour et pertinente.	Dans le cadre de l'entente spécifique en matière de condition féminine, soutien en cours et à venir de projets pour encourager le choix chez les jeunes filles de formations dans des secteurs d'avenir.
Commissions scolaires, Cégeps <i>MEQ, Emploi-Québec</i>	10. Augmenter les ressources consacrées à l'information scolaire et professionnelle et s'assurer que l'orientation scolaire et l'offre de formation correspondent aux besoins de main-d'œuvre et aux axes de développement retenus pour la région.	L'approche orientante conduit à l'augmentation de ressources en orientation et favorise l'émergence de projets plus près des besoins du marché du travail. En février 2004 se tient une campagne régionale de valorisation de la formation professionnelle et technique, qui se termine par le concours <i>Chapeau les filles</i> au niveau régional. Les métiers visés par la campagne d'information sont ceux où la main-d'œuvre est la plus en demande (bio-alimentaire, transport routier, meuble, plastique et fabrication métallique). Aucune mesure spécifique n'a été prise quant à l'offre de formation.
Cible d'intervention 4 : Éliminer les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle des femmes, particulièrement des plus démunies		
MEQ, Emploi-Québec	11. Diffuser des outils reconnus pour permettre la reconnaissance des acquis expérientiels et non seulement académiques. Les directions régionales devraient veiller à l'adoption et	Dans certains secteurs de formation professionnelle (secrétariat, coiffure, esthétique, fleuristerie, horticulture), des outils (porte-folio) ont été développés et utilisés par le Centre d'évaluation des compétences de la C.S. de St-Hyacinthe, qui a d'ailleurs un site internet expérimental à cet effet. Pour ce qui est des femmes immigrantes, un

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	l'utilisation de ces outils pour aplanir les obstacles à l'accessibilité à l'éducation, notamment pour les femmes immigrantes.	projet est à venir relativement aux secteurs en difficulté de recrutement de main-d'œuvre (promotion et formation).
CRDM <i>MFE, MDR, ROCFM, CPE Montérégie, Emploi et solidarité sociale</i>	12. Insister auprès du ministère de la Famille et de l'Enfance sur l'importance de combler le déficit de places en services de garde, y compris en milieu scolaire, en tenant compte des besoins de garde variés.	Engagement d'une personne responsable du dossier au CRDM. Création d'une table régionale intersectorielle de concertation famille/enfance Entente spécifique sur les services de garde 2003-2006, mais raccourcie à mars 2004.
CRDM et les MRC	13. Étudier des modes innovateurs d'organisation du transport en commun de façon à accroître la mobilité des personnes les plus démunies, particulièrement celles des zones rurales.	Mise sur pied d'une commission sur le transport pour faire l'inventaire des besoins, dont ceux des femmes. Application de l'analyse différenciée selon le sexe à l'ensemble du projet.
Emploi-Québec <i>Organismes du milieu</i>	14. Faire appel à l'expertise spécifique et reconnue des groupes spécialisés auprès des femmes dans l'offre de services d'aide à l'emploi pour les femmes démunies. Consolider leur financement.	Financement de projets proposés par les groupes communautaires. Financement annuel (1,3 million \$) de cinq organismes (RMONT) dans le cadre de l'entente spécifique en condition féminine.
MRCI	15. Instaurer, à titre de projet pilote, un centre de références téléphoniques «Info-femmes», rattaché à Communication-Québec pour faciliter l'accès des femmes, notamment les plus démunies, à l'information. Assurer une diffusion massive du numéro de téléphone pour y accéder.	Aucun suivi.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
Cible d'intervention 5 : Assurer aux femmes les conditions pour qu'elles maîtrisent leur maternité		
Régie régionale <i>MEQ, MFE, MSR, CLSC</i>	16. Rattraper le retard pris dans l'application de la politique de périnatalité.	Des actions ont été entreprises dans chacune des cinq voies d'action prioritaires de la politique, de façon concertée et intersectorielle, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ par l'implantation du programme <i>Naître égaux - grandir en santé</i> dans tous les territoires des CLSC; ▪ par un soutien aux familles les plus vulnérables; ▪ en offrant des formations; ▪ en soutenant les tables en petite enfance.
Régie régionale <i>Centres hospitaliers</i>	17. Évaluer les pratiques obstétricales des centres hospitaliers qui se démarquent quant au nombre d'épisiotomies ou de césariennes, afin de s'assurer que les femmes consentent librement aux actes médicaux. Évaluer les pratiques en matière d'épisiotomie ou de césariennes.	Aucune information.
Régie régionale <i>Sages-femmes, usagères, médecins, professionnelles du réseau, CLSC Haute-Yamaska</i>	18. Favoriser la pratique des sages-femmes.	Mise sur pied d'un comité et rédaction d'un projet d'implantation des services de sage-femmes en Montérégie. Dépôt au MSSS en 2002 et en attente de fonds pour la réalisation.
Régie régionale <i>CLSC</i>	19. Assurer la disponibilité des services de suivi postnatal, universels et gratuits. Offrir des services plus intenses aux familles et aux femmes en situation de	Services de suivi postnatal pour toutes les familles et les femmes en situation de vulnérabilité.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalizations
	vulnérabilité, en particulier aux mères adolescentes.	
Régie régionale <i>Centres hospitaliers, CLSC</i>	20. Mener une campagne d'information visant les professionnelles et professionnels de la santé du territoire, ainsi que les Montérégiennes elles-mêmes, pour faire mieux connaître les ressources d'IVG disponibles dans la région. S'assurer de l'efficacité des interventions en mesurant la variation du taux de rétention d'IVG dans la région.	Information à l'ensemble des professionnel-le-s du réseau des services offerts en Montérégie sur une base annuelle. Invitation aux établissements dispensateurs de services d'IVG d'informer la population locale de l'existence de tels services sur leur territoire (annuellement). Sessions de formation dispensées et à venir aux intervenant-e-s travaillant auprès des jeunes. Non actualisé.
Cible d'intervention 6 : Travailler avec les femmes à la construction d'un environnement exempt de violence		
Régie régionale	21. Se doter d'un système de collecte des données et de traitement de l'information sur la violence faite aux femmes.	Réalisation d'une étude sur les données intersectorielles en matière de violence conjugale en Montérégie (décembre 2002). Collecte annuelle de données sur le nombre de femmes hébergées.
Régie régionale <i>MRCI, association des femmes autochtones</i>	22. Prendre des mesures pour connaître les raisons de la prévalence des cas de violence conjugale dans la région, notamment chez les femmes autochtones et de diverses origines ethniques.	Sessions de formation sur la violence conjugale adaptées aux intervenant-e-s des organisations offrant des services aux membres des communautés culturelles. Traduction en anglais et en chinois et diffusion d'une brochure sur les procédures judiciaires. Aucune action n'a été prise relativement aux femmes autochtones.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalisations
Régie régionale	23. Tenir compte, dans l'attribution des ressources, des problèmes propres aux femmes violentées des zones rurales, comme le transport.	Pris en compte dans les subventions accordées aux maisons d'hébergement.
Régie régionale <i>Ressources oeuvrant auprès des hommes violents</i>	24. Évaluer la qualité et la conformité avec la politique gouvernementale en matière de violence conjugale des approches utilisées par les ressources auprès des hommes violents avant de leur accorder du financement.	Pris en compte lors de l'attribution des subventions.
MSSS <i>Régie régionale</i>	25. Accorder les fonds nécessaires pour que les régies régionales puissent développer les moyens d'action qui s'imposent en matière d'agression sexuelle.	Allocations aux organismes communautaires et établissements désignés. Formations aux intervenant-e-s et partenaires sectoriels.
Régie régionale	26. Mettre sur pied des services désignés pour les victimes d'agression sexuelle qui nécessitent une intervention médicolégal. Soutenir la diffusion du Protocole d'intervention auprès des victimes dans les instances concernées.	Implantation de six centres désignés en Montérégie, avec formations appropriées. Élaboration de protocoles sous-régionaux, réalisation et diffusion de plusieurs outils, coordination régionale des comités intersectoriels, centres désignés et entente multiculturelle.
Régie régionale <i>CLSC, écoles, municipalités</i>	27. Soutenir les activités de prévention et la formation des intervenant-e-s en matière d'agression sexuelle, en partenariat notamment avec le milieu municipal.	Tenues de sessions de formation variées. Développement et implantation d'une politique de prévention de la violence et des agressions à caractère sexuel dans les loisirs et les sports auprès des jeunes, notamment dans les municipalités. Activités de sensibilisation et prévention auprès des adultes.

CONCLUSION

Au moment où le Conseil produisait son avis sur les conditions de vie des femmes en Montérégie (mars 1999), prenait aussi forme la première entente spécifique sur la condition féminine en Montérégie. Cette entente découlait d'un accord de collaboration, signé en mars 1997, entre le Secrétariat au développement des régions et le Secrétariat à la condition féminine, pour réaliser la cinquième orientation de la Politique en matière de condition féminine. Cette dernière visait à assurer la place des femmes dans le développement des régions de deux façons, soit par une représentation plus équitable des femmes au sein des instances décisionnelles et par la prise en compte des intérêts et des réalités des femmes par ces mêmes instances.

Cette synergie a permis une mobilisation de la plupart des actrices et acteurs régionaux pour inscrire la présence et les préoccupations des femmes à l'ordre du jour du développement régional.

En effet, d'une part, les différents partenaires se retrouvaient avec un portrait documenté des conditions de vie de femmes produit par le Conseil, ciblant six secteurs d'intervention précis. D'autre part, le Secrétariat au développement des régions, qui deviendra par la suite un ministère, et le Conseil régional de développement, convenaient de travailler en concertation avec neuf autres partenaires¹², en plus du Conseil, pour poursuivre les objectifs suivants :

- soutien à la participation des femmes aux instances décisionnelles;
- diversification des choix de carrière et soutien à l'entrepreneuriat féminin et à la relève agricole chez les filles;
- mise sur pied d'un observatoire de la condition féminine et suivi à l'aide d'un tableau de bord comprenant plus d'une cinquantaine d'indicateurs.

Ces objectifs faisaient l'objet d'une entente spécifique¹³, qui permit aussi d'engager une ressource¹⁴ pour travailler à sa réalisation.

À la lumière du suivi réalisé au chapitre précédent quant aux recommandations du Conseil, on peut conclure que dans la mesure où les organisations ont fait les actions identifiées à la fois par le Conseil et par l'entente spécifique, l'avis du Conseil aura eu un impact important sur la région. La Régie régionale n'étant pas partie à l'entente, ses interventions ont été plus fragmentées et moins intégrées aux autres actions gouvernementales.

¹² Les caisses populaires, les commissions scolaires, les collèges de la Montérégie, le ministère de l'Éducation, le ministère des Affaires municipales, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Emploi-Québec, le ministère de l'Industrie et du Commerce.

¹³ La première portant sur la période 1999-2001 et la seconde, 2003-2006.

¹⁴ M^{me} Annie Morin, dont l'immense travail permit au dossier de s'inscrire comme priorité régionale.

Les données plus récentes sur les femmes présentées dans les chapitres précédents illustrent que la situation prévalant en 1996 est toujours d'actualité. Rappelons les principaux constats :

- concentration des choix professionnels plus grande chez les filles que chez les garçons;
- taux d'activité et d'emploi plus bas chez les femmes que chez les hommes et taux de chômage plus élevés chez les femmes;
- grandes disparités selon les MRC quant à l'activité, l'emploi et le chômage des femmes;
- plus de deux fois plus de femmes travaillant à temps partiel que d'hommes;
- revenus moyens d'emploi des femmes représentant 64,5 % de ceux des hommes;
- revenus très variables selon les MRC;
- déterminants sociodémographiques et socioéconomiques de la santé plus défavorables chez les femmes que chez les hommes et perceptions plus négatives de la santé physique et mentale chez celles-ci;
- cinq fois plus de femmes victimes déclarées de violence conjugale que d'hommes;
- achalandage très élevé des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et difficultés d'accès liées à la grandeur du territoire, au manque de transport et à la pauvreté des ressources;
- présence limitée des femmes parmi les décideurs locaux et régionaux, particulièrement au niveau municipal.

Par ailleurs, un changement majeur se manifeste sans équivoque, sans être un phénomène propre à la Montérégie : sur le plan scolaire, dans les générations les plus jeunes, les filles commencent à devancer les garçons quant à la poursuite des études. Cette situation pourrait avoir un impact important sur la redistribution des rôles sociaux et l'atteinte de l'égalité pour les femmes.

En effet, tel qu'observé, ce n'est pas tant par rapport au reste du Québec que les conditions de vie des Montérégiennes sont moins favorables, bien au contraire, mais par rapport à la position avantageuse qu'occupent les hommes de la région sur les plans économique et politique. Et encore faut-il nuancer puisqu'il existe de fortes disparités quant à la situation des femmes des différentes MRC.

Les gains des femmes sur le plan scolaire permettent toutefois d'espérer que celles-ci renforcent progressivement leur pouvoir économique et politique. Il n'y a cependant là rien d'assuré ni d'automatique.

Il nous semble donc nécessaire de maintenir le cap sur le soutien aux femmes dans leur conquête d'une place égalitaire dans la région et dans la société québécoise. Sans volonté politique manifeste dans tous les secteurs, l'avancée des femmes pourrait être menacée, plutôt que maintenue ou accélérée.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montérégie	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Montérégie	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
0-14 ans	119 875	48,9	125 255	51,1	245 130	19,2
15-19 ans	41 530	48,7	43 815	51,3	85 345	6,7
20-24 ans	38 815	48,4	41 385	51,6	80 200	6,3
25-29 ans	34 630	50,0	34 590	50,0	69 220	5,4
30-34 ans	42 070	51,2	40 060	48,8	82 130	6,4
35-44 ans	115 235	51,0	110 535	49,0	225 770	17,7
45-54 ans	102 850	50,8	99 530	49,2	202 380	15,9
55-64 ans	69 285	50,3	68 335	49,7	137 620	10,8
65-69 ans	24 745	52,1	22 715	47,9	47 460	3,7
70-74 ans	21 735	54,8	17 945	45,2	39 680	3,1
75 ans et +	39 340	64,0	22 140	36,0	61 480	4,8
Brome-Missisquoi	23 200	50,3	22 965	49,7	46 165	100,0
0-14 ans	3 985	48,4	4 250	51,6	8 235	17,8
15-19 ans	1 540	49,6	1 565	50,4	3 105	6,7
20-24 ans	1 230	46,9	1 395	53,1	2 625	5,7
25-29 ans	1 025	48,9	1 070	51,1	2 095	4,5
30-34 ans	1 205	49,7	1 220	50,3	2 425	5,3
35-44 ans	3 700	49,8	3 735	50,2	7 435	16,1
45-54 ans	3 740	49,2	3 860	50,8	7 600	16,5
55-64 ans	2 685	48,6	2 835	51,4	5 520	12,0
65-69 ans	1 010	50,9	975	49,1	1 985	4,3
70-74 ans	925	52,9	825	47,1	1 750	3,8
75 ans et +	2 165	63,5	1 245	36,5	3 410	7,4
La Haute-Yamaska	40 290	50,9	38 885	49,1	79 175	100,0
0-14 ans	7 200	48,8	7 550	51,2	14 750	18,6
15-19 ans	2 750	49,5	2 805	50,5	5 555	7,0
20-24 ans	2 535	48,4	2 700	51,6	5 235	6,6
25-29 ans	2 125	48,1	2 295	51,9	4 420	5,6
30-34 ans	2 480	50,3	2 450	49,7	4 930	6,2
35-44 ans	7 140	50,6	6 975	49,4	14 115	17,8
45-54 ans	6 050	49,9	6 070	50,1	12 120	15,3
55-64 ans	4 275	51,9	3 955	48,1	8 230	10,4
65-69 ans	1 575	53,0	1 395	47,0	2 970	3,8
70-74 ans	1 490	56,1	1 165	43,9	2 655	3,4
75 ans et +	2 675	63,7	1 525	36,3	4 200	5,3

Acton	7 375	48,6	7 790	51,4	15 170	100,0
0-14 ans	1 405	48,2	1 510	51,8	2 915	19,2
15-19 ans	550	47,8	600	52,2	1 150	7,6
20-24 ans	430	46,5	495	53,5	925	6,1
25-29 ans	380	46,9	430	53,1	810	5,3
30-34 ans	465	49,2	480	50,8	945	6,2
35-44 ans	1 190	47,9	1 295	52,1	2 485	16,4
45-54 ans	1 130	48,3	1 210	51,7	2 340	15,4
55-64 ans	790	47,3	880	52,7	1 670	11,0
65-69 ans	305	48,0	330	52,0	635	4,2
70-74 ans	270	54,0	230	46,0	500	3,3
75 ans et +	460	57,9	335	42,1	795	5,2

Le Bas-Richelieu	25 530	51,0	24 540	49,0	50 065	100,0
0-14 ans	3 630	50,1	3 615	49,9	7 245	14,5
15-19 ans	1 515	47,3	1 685	52,7	3 200	6,4
20-24 ans	1 455	47,5	1 605	52,5	3 060	6,1
25-29 ans	1 025	47,8	1 120	52,2	2 145	4,3
30-34 ans	1 335	49,9	1 340	50,1	2 675	5,3
35-44 ans	4 100	50,9	3 960	49,1	8 060	16,1
45-54 ans	4 565	50,2	4 520	49,8	9 085	18,1
55-64 ans	3 250	48,8	3 405	51,2	6 655	13,3
65-69 ans	1 310	53,4	1 145	46,6	2 455	4,9
70-74 ans	1 295	57,8	945	42,2	2 240	4,5
75 ans et +	2 045	63,0	1 200	37,0	3 245	6,5

Les Maskoutains	40 545	51,4	38 370	48,6	78 920	100,0
0-14 ans	6 935	48,8	7 275	51,2	14 210	18,0
15-19 ans	2 690	49,6	2 735	50,4	5 425	6,9
20-24 ans	2 685	48,0	2 910	52,0	5 595	7,1
25-29 ans	2 165	49,7	2 190	50,3	4 355	5,5
30-34 ans	2 455	50,1	2 450	49,9	4 905	6,2
35-44 ans	6 530	50,1	6 515	49,9	13 045	16,5
45-54 ans	6 070	50,1	6 045	49,9	12 115	15,4
55-64 ans	4 210	51,7	3 930	48,3	8 140	10,3
65-69 ans	1 680	54,6	1 395	45,4	3 075	3,9
70-74 ans	1 560	57,2	1 165	42,8	2 725	3,5
75 ans et +	3 570	66,8	1 775	33,2	5 345	6,8

Rouville	14 995	50,0	14 990	50,0	29 980	100,0
0-14 ans	2 975	49,7	3 005	50,3	5 980	19,9
15-19 ans	1 080	48,5	1 145	51,5	2 225	7,4
20-24 ans	820	45,4	985	54,6	1 805	6,0
25-29 ans	760	51,4	720	48,6	1 480	4,9
30-34 ans	930	52,1	855	47,9	1 785	6,0
35-44 ans	2 835	50,0	2 830	50,0	5 665	18,9
45-54 ans	2 305	49,5	2 350	50,5	4 655	15,5
55-64 ans	1 435	47,7	1 575	52,3	3 010	10,0
65-69 ans	515	48,1	555	51,9	1 070	3,6
70-74 ans	465	52,5	420	47,5	885	3,0
75 ans et +	870	61,5	545	38,5	1 415	4,7

Le Haut-Richelieu	50 745	50,4	50 010	49,6	100 755	100,0
0-14 ans	9 475	48,5	10 045	51,5	19 520	19,4
15-19 ans	3 300	48,0	3 570	52,0	6 870	6,8
20-24 ans	3 080	47,4	3 415	52,6	6 495	6,4
25-29 ans	2 690	49,3	2 765	50,7	5 455	5,4
30-34 ans	3 325	50,8	3 220	49,2	6 545	6,5

35-44 ans	8 770	50,3	8 650	49,7	17 420	17,3
45-54 ans	7 735	50,3	7 650	49,7	15 385	15,3
55-64 ans	5 090	49,5	5 190	50,5	10 280	10,2
65-69 ans	2 055	52,0	1 895	48,0	3 950	3,9
70-74 ans	1 900	54,7	1 575	45,3	3 475	3,4
75 ans et +	3 340	62,3	2 025	37,7	5 365	5,3

La Vallée-du-Richelieu	60 715	50,6	59 275	49,4	119 995	100,0
0-14 ans	12 200	48,7	12 865	51,3	25 065	20,9
15-19 ans	3 850	47,4	4 270	52,6	8 120	6,8
20-24 ans	3 260	47,8	3 555	52,2	6 815	5,7
25-29 ans	3 000	50,7	2 920	49,3	5 920	4,9
30-34 ans	4 180	52,6	3 760	47,4	7 940	6,6
35-44 ans	11 345	51,9	10 530	48,1	21 875	18,2
45-54 ans	9 955	51,2	9 485	48,8	19 440	16,2
55-64 ans	6 450	48,7	6 785	51,3	13 235	11,0
65-69 ans	1 990	51,0	1 910	49,0	3 900	3,3
70-74 ans	1 665	52,9	1 480	47,1	3 145	2,6
75 ans et +	2 815	62,3	1 705	37,7	4 520	3,8

Champlain	161 985	51,9	149 850	48,1	311 840	100,0
0-14 ans	26 795	49,2	27 690	50,8	54 485	17,5
15-19 ans	10 160	49,4	10 400	50,6	20 560	6,6
20-24 ans	11 200	49,6	11 400	50,4	22 600	7,2
25-29 ans	9 570	49,4	9 820	50,6	19 390	6,2
30-34 ans	9 825	50,9	9 465	49,1	19 290	6,2
35-44 ans	26 665	51,8	24 765	48,2	51 430	16,5
45-54 ans	27 385	52,8	24 445	47,2	51 830	16,6
55-64 ans	18 600	52,2	17 040	47,8	35 640	11,4
65-69 ans	6 415	53,6	5 550	46,4	11 965	3,8
70-74 ans	5 555	56,4	4 300	43,6	9 855	3,2
75 ans et +	9 825	66,4	4 980	33,6	14 805	4,7

Lajemmerais	50 615	50,5	49 650	49,5	100 265	100,0
0-14 ans	10 435	48,8	10 965	51,2	21 400	21,3
15-19 ans	3 410	48,7	3 585	51,3	6 995	7,0
20-24 ans	2 700	47,8	2 945	52,2	5 645	5,6
25-29 ans	2 680	52,6	2 415	47,4	5 095	5,1
30-34 ans	3 690	51,6	3 455	48,4	7 145	7,1
35-44 ans	10 070	51,4	9 540	48,6	19 610	19,6
45-54 ans	8 115	50,6	7 925	49,4	16 040	16,0
55-64 ans	5 020	48,6	5 310	51,4	10 330	10,3
65-69 ans	1 515	51,3	1 440	48,7	2 955	2,9
70-74 ans	1 155	52,9	1 030	47,1	2 185	2,2
75 ans et +	1 830	63,8	1 040	36,2	2 870	2,9

Roussillon	69 940	50,6	68 230	49,4	138 170	100,0
0-14 ans	14 685	48,9	15 360	51,1	30 045	21,7
15-19 ans	4 405	48,1	4 750	51,9	9 155	6,6
20-24 ans	3 830	48,3	4 105	51,7	7 935	5,7
25-29 ans	3 860	50,9	3 725	49,1	7 585	5,5
30-34 ans	5 240	52,5	4 740	47,5	9 980	7,2
35-44 ans	13 790	51,3	13 095	48,7	26 885	19,5
45-54 ans	10 240	50,4	10 095	49,6	20 335	14,7
55-64 ans	6 790	50,7	6 595	49,3	13 385	9,7
65-69 ans	2 300	50,2	2 285	49,8	4 585	3,3
70-74 ans	1 920	52,8	1 715	47,2	3 635	2,6
75 ans et +	2 875	62,0	1 765	38,0	4 640	3,4

Les Jardins-de-Napierville	11 260	49,3	11 555	50,6	22 820	100,0
0-14 ans	2 280	48,9	2 380	51,1	4 660	20,4
15-19 ans	730	47,9	795	52,1	1 525	6,7
20-24 ans	605	45,5	725	54,5	1 330	5,8
25-29 ans	595	48,8	625	51,2	1 220	5,3
30-34 ans	730	50,0	730	50,0	1 460	6,4
35-44 ans	2 015	49,5	2 055	50,5	4 070	17,8
45-54 ans	1 595	47,9	1 735	52,1	3 330	14,6
55-64 ans	1 160	47,4	1 285	52,6	2 445	10,7
65-69 ans	440	49,2	455	50,8	895	3,9
70-74 ans	365	50,7	355	49,3	720	3,2
75 ans et +	755	64,0	425	36,0	1 180	5,2
Le Haut-Saint-Laurent	10 880	49,8	10 970	50,2	21 855	100,0
0-14 ans	2 020	49,0	2 105	51,0	4 125	18,9
15-19 ans	745	49,7	755	50,3	1 500	6,9
20-24 ans	525	47,1	590	52,9	1 115	5,1
25-29 ans	445	49,2	460	50,8	905	4,1
30-34 ans	590	49,8	595	50,2	1 185	5,4
35-44 ans	1 810	49,8	1 825	50,2	3 635	16,6
45-54 ans	1 615	48,1	1 745	51,9	3 360	15,4
55-64 ans	1 280	48,8	1 345	51,2	2 625	12,0
65-69 ans	540	51,4	510	48,6	1 050	4,8
70-74 ans	425	49,1	440	50,9	865	4,0
75 ans et +	890	59,3	610	40,7	1 500	6,9
Beauharnois-Salaberry	30 505	51,6	28 630	48,4	59 135	100,0
0-14 ans	4 915	48,5	5 225	51,5	10 140	17,1
15-19 ans	1 770	47,9	1 925	52,1	3 695	6,2
20-24 ans	1 840	48,9	1 925	51,1	3 765	6,4
25-29 ans	1 405	49,4	1 440	50,6	2 845	4,8
30-34 ans	1 705	50,7	1 655	49,3	3 360	5,7
35-44 ans	5 115	51,0	4 905	49,0	10 020	16,9
45-54 ans	4 645	50,8	4 505	49,2	9 150	15,5
55-64 ans	3 565	51,9	3 305	48,1	6 870	11,6
65-69 ans	1 490	53,8	1 280	46,2	2 770	4,7
70-74 ans	1 315	55,7	1 045	44,3	2 360	4,0
75 ans et +	2 745	66,2	1 400	33,8	4 145	7,0
Vaudreuil-Soulanges	51 495	50,4	50 600	49,6	102 100	100,0
0-14 ans	10 965	49,0	11 430	51,0	22 395	21,9
15-19 ans	3 035	48,4	3 230	51,6	6 265	6,1
20-24 ans	2 620	49,9	2 635	50,1	5 255	5,1
25-29 ans	2 905	52,8	2 595	47,2	5 500	5,4
30-34 ans	3 915	51,8	3 645	48,2	7 560	7,4
35-44 ans	10 160	50,7	9 860	49,3	20 020	19,6
45-54 ans	7 705	49,4	7 890	50,6	15 595	15,3
55-64 ans	4 685	48,9	4 900	51,1	9 585	9,4
65-69 ans	1 605	50,2	1 595	49,8	3 200	3,1
70-74 ans	1 430	53,3	1 255	46,7	2 685	2,6
75 ans et +	2 480	61,3	1 565	38,7	4 045	4,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Montérégie, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Montérégie	37 460	37 490	74 975	50,0	5,9

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

[Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.](#)

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001

	Montérégie		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	233 410	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	176 920	75,8	932 225	73,5
1 enfant	69 095	39,1	377 290	40,5
2 enfants	77 065	43,6	393 080	42,2
3 enfants ou plus	30 760	17,4	161 850	17,4
Familles monoparentales	56 480	24,2	335 595	26,5
Chef féminin	44 715	79,2	267 570	79,7
1 enfant	27 030	60,4	167 550	62,6
2 enfants	13 510	30,2	75 930	28,4
3 enfants ou plus	4 155	9,3	24 085	9,0
Chef masculin	11 780	20,9	68 025	20,3
1 enfant	7 770	66,0	45 780	67,3
2 enfants	3 230	27,4	17 705	26,0
3 enfants ou plus	750	6,4	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Montérégie	61,0	57,2	6,3	74,1	69,8	5,9
15-19 ans	47,5	41,2	13,4	48,9	42,2	13,6
20-29 ans	81,6	75,5	7,5	88,0	80,3	8,7
30-44 ans	82,6	78,0	5,5	94,2	90,0	4,4
45 ans +	43,6	41,2	5,3	61,1	58,1	4,8
Brome-Missisquoi	56,3	52,1	7,5	70,2	66,3	5,5
15-19 ans	45,5	39,5	13,1	47,8	43,1	9,2
20-29 ans	77,9	69,0	11,8	88,5	80,2	9,6
30-44 ans	83,1	76,6	7,8	93,6	89,6	4,3
45 ans +	40,4	38,4	4,8	57,4	54,7	4,3
La Haute-Yamaska	61,2	56,2	8,0	75,5	70,8	6,2
15-19 ans	54,8	47,0	14,2	58,3	49,4	15,1
20-29 ans	82,3	74,3	9,7	90,9	83,5	8,0
30-44 ans	82,0	76,5	6,8	93,9	90,0	4,2
45 ans +	42,8	39,8	7,1	60,4	57,0	5,7
Acton	57,5	52,5	8,7	72,9	67,1	7,9
15-19 ans	46,6	39,0	14,5	50,4	46,0	8,8
20-29 ans	83,8	72,5	12,7	90,6	76,8	15,2
30-44 ans	78,5	72,0	8,3	94,1	88,2	6,0
45 ans +	40,3	38,3	5,8	59,0	55,6	6,5
Le Bas-Richelieu	48,5	44,1	9,1	64,9	58,7	9,5
15-19 ans	39,9	30,4	23,7	35,4	30,1	14,9
20-29 ans	69,6	63,2	8,9	81,7	68,1	16,7
30-44 ans	77,1	71,1	7,7	89,6	82,0	8,6
45 ans +	32,2	29,5	8,6	53,3	49,5	7,2
Les Maskoutains	60,6	56,6	6,7	74,5	70,1	5,9
15-19 ans	51,5	45,4	12,3	55,3	49,5	10,7
20-29 ans	84,5	77,7	8,1	88,4	81,0	8,2
30-44 ans	84,4	79,3	6,0	94,0	90,0	4,2
45 ans +	41,3	39,2	5,0	60,6	57,2	5,6
Rouville	63,1	58,6	7,1	75,1	71,5	4,8
15-19 ans	48,3	38,9	19,6	51,1	47,2	6,7
20-29 ans	85,1	76,2	10,9	92,9	88,4	4,9
30-44 ans	82,8	78,7	4,6	95,5	90,9	5,0
45 ans +	45,4	43,0	5,2	61,0	58,2	4,5
Le Haut-Richelieu	58,7	54,7	6,9	72,9	68,1	6,7
15-19 ans	45,9	38,7	15,7	54,6	46,9	14,1
20-29 ans	79,9	73,0	8,7	90,3	81,5	9,9
30-44 ans	81,8	77,6	5,1	94,5	89,2	5,6
45 ans +	40,2	37,7	6,5	56,5	53,9	4,7

La Vallée-du-Richelieu	66,3	63,4	4,4	77,5	73,8	4,8
15-19 ans	50,3	46,1	8,4	50,8	42,7	15,6
20-29 ans	84,0	80,0	4,8	89,1	82,9	7,0
30-44 ans	85,3	82,2	3,5	96,9	93,6	3,4
45 ans +	50,7	48,3	4,8	66,3	63,8	3,6
Champlain	60,1	56,1	6,6	72,9	67,6	7,2
15-19 ans	44,7	38,5	13,9	47,2	39,3	16,7
20-29 ans	80,2	74,2	7,6	85,2	76,2	10,6
30-44 ans	81,7	76,6	6,2	92,2	87,1	5,5
45 ans et +	44,3	42,0	5,3	61,1	57,7	5,5
Lajemmerais	68,5	65,4	4,5	78,3	75,5	3,5
15-19 ans	53,1	47,2	11,4	49,3	44,3	10,4
20-29 ans	87,5	82,6	5,5	87,8	81,7	7,0
30-44 ans	86,5	83,4	3,6	97,2	95,0	2,2
45 ans et +	51,0	49,1	3,7	66,8	65,2	2,4
Roussillon	63,9	60,4	5,5	76,2	72,4	4,9
15-19 ans	46,4	40,6	11,9	44,4	37,6	15,2
20-29 ans	84,2	78,5	6,9	89,6	83,9	6,4
30-44 ans	83,3	79,1	5,1	95,6	92,3	3,4
45 ans et +	45,1	43,3	4,0	62,9	60,1	4,4
Les Jardins-de-Napierville	59,6	55,4	7,0	74,2	70,3	5,3
15-19 ans	46,1	39,5	14,3	49,3	46,6	6,9
20-29 ans	78,8	74,5	6,0	90,0	84,9	6,1
30-44 ans	80,9	77,2	4,4	93,1	88,7	5,0
45 ans et +	42,6	39,0	9,0	60,6	57,5	5,0
Le Haut-Saint-Laurent	51,0	46,9	8,2	69,1	66,0	4,4
15-19 ans	31,7	29,7	6,5	36,5	35,3	7,0
20-29 ans	76,6	66,3	14,0	88,3	82,7	6,3
30-44 ans	75,2	69,8	7,4	93,3	89,8	3,5
45 ans et +	36,0	33,3	6,7	57,2	54,6	3,8
Beauharnois-Salaberry	53,7	49,8	7,2	69,4	64,6	7,0
15-19 ans	45,8	39,2	14,5	48,7	42,6	12,0
20-29 ans	75,7	69,5	8,2	86,5	77,5	10,2
30-44 ans	79,3	73,4	7,3	92,0	87,0	5,4
45 ans et +	36,1	34,2	5,2	54,7	51,2	6,3
Vaudreuil-Soulanges	64,5	61,0	5,5	77,3	74,0	4,3
15-19 ans	49,7	42,7	14,0	48,5	43,0	11,3
20-29 ans	84,0	80,1	4,7	90,3	85,8	5,0
30-44 ans	82,7	78,5	5,1	94,9	92,0	3,1
45 ans et +	46,0	43,8	4,9	65,0	62,2	4,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de la Montérégie, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Montérégie								
15-19 ans	34,2	37,2	44,4	42,6	40,0	39,3	45,2	46,1
20-29 ans	69,5	72,0	72,2	72,9	74,5	80,3	78,2	82,5
30-44 ans	70,7	71,9	76,9	79,7	85,2	89,9	91,3	90,2
45 ans et +	34,0	38,6	39,8	43,1	55,2	56,5	58,3	59,9

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de la Montérégie, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Montérégie	235 675	72,5	89 200	27,5	327 080	87,5	46 645	12,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de la Montérégie, 2001

	Montérégie				Taux de féminité	Le Québec Taux de féminité
	Femmes		Hommes			
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	316 875	100,0	367 180	100,0	46,3	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	21 145	6,7	44 725	12,2	32,1	32,8
Affaires, finance et administration	91 885	29,0	34 395	9,4	72,8	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	12 190	3,8	9 330	2,5	56,6	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	71 060	22,4	19 995	5,4	78,0	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	8 665	2,7	5 025	1,4	63,3	64,1
Sciences naturelles et appliquées	9 580	3,0	33 220	9,0	22,4	21,9
Santé	29 255	9,2	6 730	1,8	81,3	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	3 670	1,2	2 765	0,8	57,0	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	9 895	3,1	800	0,2	92,5	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	6 755	2,1	1 685	0,5	80,0	78,3
Personnel de soutien des services de santé	8 920	2,8	1 485	0,4	85,7	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	33 120	10,5	14 205	3,9	70,0	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	5 475	1,7	4 270	1,2	56,2	54,7
Personnel enseignant	15 690	5,0	7 935	2,2	66,4	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	11 970	3,8	1 975	0,5	85,8	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	8 680	2,7	7 425	2,0	53,9	53,1
Vente et services	81 425	25,7	65 745	17,9	55,3	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	2 860	0,9	2 885	0,8	49,8	49,8
Personnel de la vente et des services	55 290	17,4	46 120	12,6	54,5	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	15 205	4,8	7 790	2,1	66,1	62,3
Personnel des services de protection	2 255	0,7	8 415	2,3	21,1	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	5 835	1,8	510	0,1	92,0	90,4
Métiers, transports et machinerie	8 365	2,6	97 460	26,5	7,9	7,3
Primaire	5 145	1,6	14 990	4,1	25,6	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	4 365	1,4	11 220	3,1	28,0	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	20	-	570	0,2	3,4	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	755	0,2	3 205	0,9	19,1	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	21 815	6,9	42 220	11,5	34,1	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	6 440	2,0	6 100	1,7	51,4	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Montérégie	2,3	2,3	5,4	5,2	5,5	5,4	7,4	8,1
Brome-Missisquoi	3,7	3,3	7,8	7,0	8,4	5,8	10,9	11,9
La Haute-Yamaska	2,5	2,2	5,6	5,1	4,9	4,7	7,2	7,6
Acton	5,7	5,8	7,7	8,4	8,9	8,5	11,2	9,4
Le Bas-Richelieu	2,3	2,5	5,9	4,4	4,5	3,9	6,3	7,6
Les Maskoutains	2,3	3,1	5,2	5,6	6,0	6,0	7,9	10,2
Rouville	3,9	3,7	5,2	5,8	7,1	6,6	8,5	10,0
Le Haut-Richelieu	2,4	2,3	5,2	4,8	4,7	5,8	6,8	8,7
La Vallée-du-Richelieu	2,8	2,5	6,1	5,9	7,4	6,8	8,1	8,1
Champlain	1,7	1,8	4,7	4,5	4,4	4,7	6,7	6,8
Lajemmerais	2,1	2,2	5,3	4,5	5,5	5,5	7,0	6,7
Roussillon	2,1	2,0	5,1	4,5	5,1	5,0	6,1	6,8
Les Jardins-de-Napierville	3,3	2,9	7,9	7,5	10,0	7,3	11,1	14,4
Le Haut-Saint-Laurent	3,7	3,8	11,5	11,8	7,0	7,9	16,6	15,7
Beauharnois-Salaberry	2,7	2,0	5,4	4,5	4,5	4,5	7,7	7,4
Vaudreuil-Soulanges	2,3	2,3	5,6	5,6	6,9	6,7	7,7	8,4

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post-secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Montérégie					
Femmes	14,1	36,4	37,8	11,7	100,0
15-19 ans	4,6	64,8	30,5	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	20,1	60,2	16,6	100,0
30-44 ans	3,8	33,6	45,2	17,4	100,0
45-54 ans	9,1	42,1	36,4	12,5	100,0
55-64 ans	24,7	38,0	28,6	8,7	100,0
65 ans et +	48,0	33,0	15,8	3,2	100,0
Hommes	13,2	35,7	38,4	12,7	100,0
15-19 ans	7,9	68,1	23,9	0,1	100,0
20-29 ans	4,9	30,0	55,4	9,8	100,0
30-44 ans	4,8	34,8	44,1	16,3	100,0
45-54 ans	8,8	36,4	38,6	16,2	100,0
55-64 ans	23,1	30,5	31,9	14,5	100,0
65 ans et +	44,4	26,1	20,3	9,2	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Montérégie	61,0	57,2	6,3	74,1	69,8	5,9
Moins d'une 9^e année	19,7	17,4	12,0	41,3	37,2	10,0
15-19 ans	26,9	17,7	37,3	41,6	32,1	24,9
20-29 ans	45,5	34,4	22,4	81,6	70,2	15,5
30-44 ans	52,5	45,6	14,4	76,6	68,0	11,2
45 ans et +	15,5	14,0	9,2	33,3	30,8	7,7
9^e à 13^e année	54,9	50,5	7,9	72,6	67,5	6,9
15-19 ans	38,7	32,9	15,0	43,7	37,4	14,4
20-29 ans	68,8	60,7	11,8	88,6	79,6	10,3
30-44 ans	76,7	71,1	7,3	92,8	87,7	5,4
45 ans et +	45,1	42,5	5,9	64,8	61,6	5,0
Études postsecondaires partielles	75,5	70,7	5,8	83,3	78,9	5,3
15-19 ans	69,0	61,9	10,1	65,7	59,2	9,9
20-29 ans	85,5	79,6	6,6	87,9	81,1	7,7
30-44 ans	86,0	81,1	5,1	96,0	92,4	3,7
45 ans et +	59,2	56,0	5,5	71,5	68,1	4,8
Grade universitaire	83,3	80,6	3,3	84,6	81,9	3,2
15-19 ans	100,0*	50,0	--	66,7	66,7	--
20-29 ans	89,3	84,5	5,4	87,7	81,8	7,6
30-44 ans	91,5	88,9	2,9	97,6	95,2	2,5
45 ans et +	69,4	67,7	2,6	73,5	71,6	2,7
Brome-Missisquoi	56,3	52,1	7,5	70,2	66,3	5,6
Moins d'une 9^e année	22,0	19,8	10,3	40,5	39,0	3,3
15-19 ans	30,0	20,0	66,7	11,1	11,1	--
20-29 ans	50,0	16,7	33,3	78,8	75,8	7,7
30-44 ans	68,1	63,8	6,3	75,6	71,1	--
45 ans et +	17,1	15,5	9,3	36,0	34,8	3,2

9^e à 13^e année	54,1	49,5	8,5	74,1	69,2	6,6
15-19 ans	37,9	32,8	13,5	48,2	42,2	12,4
20-29 ans	66,7	57,4	14,0	85,5	77,1	10,5
30-44 ans	79,6	71,4	10,4	92,8	88,7	4,7
45 ans et +	43,5	41,9	3,8	65,9	61,9	6,1
Études postsecondaires partielles	69,0	64,2	7,2	80,0	75,7	5,4
15-19 ans	70,3	60,8	13,5	53,2	56,5	6,1
20-29 ans	82,0	75,0	9,0	91,1	83,1	8,8
30-44 ans	84,2	79,1	6,8	96,0	92,2	4,5
45 ans et +	51,1	49,2	5,2	66,9	63,9	4,2
Grade universitaire	77,2	74,1	4,0	72,0	69,5	3,4
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,5	85,0	5,4	85,7	74,3	16,7
30-44 ans	91,3	87,2	5,1	94,4	90,1	3,0
45 ans et +	60,5	58,7	3,0	61,8	61,4	1,5

La Haute-Yamaska	61,2	56,2	8,0	75,5	70,8	6,2
Moins d'une 9^e année	19,9	17,6	11,3	41,9	37,0	11,8
15-19 ans	40,9	27,3	33,3	52,4	35,7	31,8
20-29 ans	57,7	46,2	26,7	80,6	69,4	17,2
30-44 ans	50,6	41,6	15,4	81,1	73,3	9,6
45 ans et +	15,8	14,8	7,4	35,2	31,5	10,2
9^e à 13^e année	59,3	53,4	9,8	76,7	71,3	6,9
15-19 ans	43,2	35,5	18,4	53,4	45,8	14,3
20-29 ans	71,1	61,7	13,2	89,0	81,0	8,9
30-44 ans	78,2	72,1	8,1	91,6	86,5	5,7
45 ans et +	50,2	46,0	8,5	68,9	65,6	4,6
Études postsecondaires partielles	78,0	72,4	7,2	86,5	81,8	5,5
15-19 ans	81,9	76,5	6,6	75,0	64,5	10,8
20-29 ans	86,6	78,2	9,2	91,5	84,9	8,0
30-44 ans	85,1	79,0	6,7	96,2	93,1	3,0
45 ans et +	61,2	57,4	5,8	73,6	69,6	5,4
Grade universitaire	84,2	81,5	3,2	85,5	83,7	1,9
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	91,0	85,8	5,7	94,4	93,0	3,0
30-44 ans	94,4	93,1	1,4	98,2	96,4	0,9
45 ans et +	67,6	64,8	3,3	72,5	70,6	2,6

Acton	57,6	52,6	8,7	72,9	67,1	7,9
Moins d'une 9^e année	24,8	21,9	10,0	49,5	45,4	8,3
15-19 ans	50,0	40,0	--	46,2	30,8	33,3
20-29 ans	66,7	--	100,0*	84,6	76,9	--
30-44 ans	60,0	60,0	33,3	87,2	78,7	7,3
45 ans et +	19,2	18,3	--	40,2	37,7	7,1
9^e à 13^e année	58,5	52,3	10,6	78,2	72,2	7,5
15-19 ans	43,9	35,4	19,4	44,7	40,8	8,8
20-29 ans	77,3	65,2	15,7	94,8	81,8	15,1
30-44 ans	72,2	65,7	9,0	93,1	87,2	6,3
45 ans et +	48,7	45,3	8,8	69,9	67,2	4,6
Études postsecondaires partielles	76,7	71,7	6,1	86,7	78,7	8,9
15-19 ans	57,7	50,0	--	70,8	66,7	--
20-29 ans	93,8	83,8	9,3	83,9	67,8	19,2
30-44 ans	85,8	79,2	6,8	99,0	94,3	3,8
45 ans et +	58,9	61,1	--	81,0	75,2	8,2
Grade universitaire	77,3	77,3	5,9	69,6	67,4	6,2
15-19 ans	-	--	--	--	--	--
20-29 ans	90,0	80,0	22,2	62,5	50,0	40,0

30-44 ans	88,2	94,1	--	93,3	100,0*	--
45 ans et +	68,8	68,8	--	58,3	50,0	--

Le Bas-Richelieu	48,5	44,1	9,1	64,8	58,7	9,6
Moins d'une 9^e année	12,6	9,9	21,8	31,5	26,9	15,2
15-19 ans	11,1	11,1	100,0	31,6	26,3	50,0
20-29 ans	30,0	10,0	83,3	66,7	40,0	40,0
30-44 ans	43,1	32,3	28,6	62,3	49,4	22,9
45 ans et +	9,2	7,9	12,5	25,4	23,4	9,4
9^e à 13^e année	43,5	38,2	12,1	64,5	57,8	10,2
15-19 ans	34,1	25,4	23,8	28,9	23,7	16,7
20-29 ans	54,9	46,9	11,3	80,9	66,2	18,1
30-44 ans	71,1	62,3	11,9	87,7	80,0	9,0
45 ans et +	33,2	29,8	9,8	59,3	54,7	8,1
Études postsecondaires partielles	67,5	62,8	7,0	77,7	70,9	8,7
15-19 ans	56,8	44,2	20,4	50,0	44,7	8,5
20-29 ans	73,8	70,2	5,8	83,9	71,6	13,1
30-44 ans	82,7	78,6	5,1	94,1	86,9	7,5
45 ans et +	52,0	48,3	8,0	67,6	62,7	7,0
Grade universitaire	74,6	72,3	3,1	76,8	72,9	5,1
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	81,0	74,1	4,3	77,8	63,9	21,4
30-44 ans	92,1	91,0	--	96,6	93,3	5,8
45 ans et +	55,9	55,0	3,2	65,4	64,1	--

Les Maskoutains	60,6	56,6	6,6	74,5	70,1	5,9
Moins d'une 9^e année	22,4	19,5	12,6	45,7	41,1	10,1
15-19 ans	30,0	10,0	50,0	38,2	35,3	15,4
20-29 ans	45,5	34,1	35,0	84,4	74,0	12,3
30-44 ans	64,8	59,2	6,5	84,7	75,2	10,5
45 ans et +	18,5	16,4	11,2	36,0	32,7	9,2
9^e à 13^e année	58,5	53,9	7,8	77,7	72,7	6,5
15-19 ans	44,0	38,4	11,5	52,1	46,3	11,1
20-29 ans	74,2	64,7	12,1	93,4	84,3	10,1
30-44 ans	78,1	72,1	7,7	93,0	88,7	4,4
45 ans et +	49,0	46,3	5,8	68,9	65,1	5,4
Études postsecondaires partielles	79,0	74,6	5,5	85,1	81,2	4,5
15-19 ans	74,0	66,2	8,8	69,4	64,5	10,5
20-29 ans	88,8	83,2	6,5	85,9	81,1	5,7
30-44 ans	88,8	83,9	5,5	96,2	93,2	3,2
45 ans et +	59,5	57,7	3,5	77,1	73,3	4,4
Grade universitaire	79,1	76,7	3,0	83,3	80,0	4,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,8	86,3	7,0	85,5	72,5	15,3
30-44 ans	95,9	93,3	2,7	97,9	95,8	1,6
45 ans et +	54,1	53,6	--	71,9	69,8	2,9

Rouville	63,1	58,6	7,1	75,1	71,5	4,8
Moins d'une 9^e année	26,1	23,6	9,5	48,9	46,5	4,9
15-19 ans	44,4	22,2	50,0	33,3	33,3	25,0
20-29 ans	53,8	30,8	--	104,8*	100,0*	9,1
30-44 ans	54,8	54,8	--	85,0	80,0	11,8
45 ans et +	21,7	18,8	10,3	42,2	40,4	4,3
9^e à 13^e année	61,0	54,5	10,8	76,2	71,9	5,7
15-19 ans	43,2	36,5	17,2	49,7	46,0	7,4
20-29 ans	80,0	58,8	28,1	93,1	87,0	8,2
30-44 ans	78,4	72,2	8,0	94,7	89,3	5,3

45 ans et +	50,5	47,3	6,7	67,4	64,4	4,8
Études postsecondaires partielles	77,5	73,9	4,6	86,0	82,4	3,9
15-19 ans	56,4	45,5	29,0	60,4	58,3	--
20-29 ans	89,5	85,4	5,2	92,0	91,4	--
30-44 ans	86,1	83,7	3,1	97,5	91,8	5,1
45 ans et +	60,1	57,8	2,2	72,4	69,0	4,7
Grade universitaire	85,6	83,6	2,4	82,6	79,2	4,1
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	82,9	78,0	11,8	92,0	76,0	13,0
30-44 ans	96,3	95,0	2,6	96,4	94,6	--
45 ans et +	73,7	72,4	--	69,1	67,6	4,3

Le Haut-Richelieu	58,8	54,7	6,9	72,9	68,1	6,7
Moins d'une 9^e année	18,8	16,5	11,6	38,4	33,6	12,6
15-19 ans	16,1	9,7	40,0	48,0	28,0	41,7
20-29 ans	37,5	25,0	22,2	82,0	65,6	20,0
30-44 ans	48,6	45,9	7,4	73,5	64,1	14,0
45 ans et +	15,3	13,5	11,0	31,0	28,2	9,2
9^e à 13^e année	55,5	50,4	9,2	73,5	67,9	7,6
15-19 ans	37,0	30,1	19,1	51,9	44,2	14,6
20-29 ans	69,0	59,9	13,7	90,7	81,0	11,0
30-44 ans	76,0	70,0	7,7	94,6	87,5	7,3
45 ans et +	45,7	42,4	7,2	61,1	58,8	4,0
Études postsecondaires partielles	75,2	71,1	5,5	83,7	78,9	5,7
15-19 ans	70,4	62,2	10,1	65,4	60,4	7,7
20-29 ans	85,3	80,1	6,5	90,6	82,3	8,9
30-44 ans	87,1	83,8	4,2	96,2	91,6	4,7
45 ans et +	55,1	51,9	6,0	69,7	66,6	4,5
Grade universitaire	84,0	81,7	2,9	82,4	80,5	2,3
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,9	83,3	7,8	89,2	85,3	6,6
30-44 ans	92,6	90,5	2,3	97,8	96,7	1,1
45 ans et +	70,7	70,3	1,2	68,2	66,5	2,5

La Vallée-du-Richelieu	66,3	63,4	4,4	77,5	73,8	4,8
Moins d'une 9^e année	23,6	21,4	10,0	45,9	41,2	10,6
15-19 ans	13,6	13,6	--	59,7	38,7	32,4
20-29 ans	66,7	44,4	33,3	78,3	73,9	5,6
30-44 ans	55,2	48,3	12,5	80,2	69,1	13,8
45 ans et +	20,1	18,5	8,5	37,2	34,9	5,4
9^e à 13^e année	56,5	53,3	5,6	72,7	68,3	6,0
15-19 ans	39,1	35,9	8,4	42,9	35,5	17,4
20-29 ans	68,2	63,7	7,4	88,5	81,4	8,4
30-44 ans	80,3	76,1	5,2	96,4	91,9	4,5
45 ans et +	48,0	45,4	5,0	66,4	64,3	3,3
Études postsecondaires partielles	76,0	72,8	4,2	84,4	80,5	4,5
15-19 ans	72,7	66,5	8,0	67,9	61,5	8,1
20-29 ans	86,1	82,7	4,4	89,4	83,6	6,4
30-44 ans	86,3	83,5	3,2	97,3	94,4	2,9
45 ans et +	61,0	58,2	4,9	72,9	69,6	4,7
Grade universitaire	83,3	81,1	2,6	85,7	83,8	2,2
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	89,1	85,2	4,4	90,4	84,9	7,6
30-44 ans	90,9	89,3	2,1	99,2	97,3	1,8
45 ans et +	69,9	68,1	2,6	74,6	73,6	1,3

Champlain	60,1	56,1	6,6	72,9	67,6	7,2
------------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------

Moins d'une 9^e année	19,8	17,1	13,9	41,2	36,5	11,5
15-19 ans	27,6	19,0	34,4	39,2	29,5	24,6
20-29 ans	43,7	37,0	15,3	81,0	66,1	19,1
30-44 ans	53,2	44,4	16,9	72,9	64,2	11,5
45 ans et +	14,8	13,1	11,1	31,9	29,3	8,4
9^e à 13^e année	50,9	47,0	7,7	68,0	61,8	9,2
15-19 ans	35,9	30,2	15,6	41,2	34,0	17,5
20-29 ans	64,6	57,7	10,7	85,3	74,2	13,1
30-44 ans	73,4	67,6	7,8	89,9	82,9	7,8
45 ans et +	42,5	40,3	5,2	60,4	56,5	6,5
Études postsecondaires partielles	74,1	69,4	6,3	80,6	75,1	6,8
15-19 ans	63,8	57,0	11,1	64,1	55,1	14,3
20-29 ans	84,5	78,3	7,2	85,4	77,3	9,6
30-44 ans	85,8	80,7	6,0	94,1	89,7	4,7
45 ans et +	59,9	56,9	5,1	69,2	65,4	5,6
Grade universitaire	82,1	78,8	4,0	83,9	80,6	4,0
15-19 ans	100,0*	100,0*	--	--	--	--
20-29 ans	88,2	83,2	5,6	85,3	78,2	8,3
30-44 ans	90,3	87,0	3,7	96,0	92,7	3,5
45 ans et +	69,8	67,4	3,3	74,7	72,3	3,2

Lajemmerais	68,5	65,4	4,5	78,3	75,5	3,5
Moins d'une 9^e année	20,4	18,7	8,5	45,6	42,8	6,2
15-19 ans	21,1	15,8	50,0	47,5	44,3	6,9
20-29 ans	44,4	33,3	--	87,0	82,6	5,0
30-44 ans	54,2	47,9	11,5	87,7	84,6	5,3
45 ans et +	16,9	15,8	7,7	35,1	33,1	6,2
9^e à 13^e année	58,0	54,9	5,3	71,7	68,4	4,6
15-19 ans	41,0	35,4	13,0	42,3	37,4	12,1
20-29 ans	70,1	65,0	9,8	85,9	77,3	10,0
30-44 ans	80,1	76,6	4,2	94,8	92,6	2,4
45 ans et +	49,4	47,6	3,8	67,0	65,3	2,5
Études postsecondaires partielles	78,6	75,0	4,6	84,9	82,2	3,2
15-19 ans	77,0	69,7	9,6	67,4	61,5	7,9
20-29 ans	91,2	85,4	6,2	88,0	82,6	6,0
30-44 ans	88,0	84,8	3,6	97,7	95,6	2,2
45 ans et +	61,5	59,2	3,9	72,9	71,5	2,1
Grade universitaire	87,4	85,0	2,8	87,8	85,9	2,2
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,6	85,9	3,1	89,2	84,5	5,3
30-44 ans	92,3	89,5	2,7	99,1	97,5	1,9
45 ans et +	77,5	75,9	2,0	76,8	75,3	1,7

Roussillon	63,9	60,4	5,5	76,2	72,4	4,9
Moins d'une 9^e année	19,0	17,6	8,1	41,8	38,1	8,7
15-19 ans	20,4	18,4	20,0	33,3	25,0	25,0
20-29 ans	43,2	38,6	--	87,7	74,0	17,2
30-44 ans	51,8	43,0	18,6	78,2	72,6	7,2
45 ans et +	14,6	13,9	3,8	33,6	31,5	6,1
9^e à 13^e année	57,3	53,7	6,4	73,3	69,2	5,7
15-19 ans	41,0	35,5	13,9	38,2	31,6	17,3
20-29 ans	78,0	73,6	5,2	90,4	83,6	7,5
30-44 ans	78,2	73,7	5,6	94,1	90,6	3,7
45 ans et +	45,9	43,4	5,2	67,8	65,1	4,0
Études postsecondaires partielles	77,4	73,2	5,4	85,1	81,5	4,2
15-19 ans	64,7	58,8	8,4	68,8	62,8	9,5
20-29 ans	86,0	80,1	7,0	89,0	84,3	5,4

30-44 ans	85,9	81,5	5,3	97,1	93,9	3,2
45 ans et +	61,8	59,9	3,4	71,0	67,9	4,2
Grade universitaire	86,6	84,0	3,0	87,9	85,0	3,4
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	91,9	84,6	7,5	90,6	88,5	4,0
30-44 ans	91,6	89,6	2,4	98,6	96,5	2,1
45 ans et +	73,0	72,7	1,7	75,8	72,2	5,6

Les Jardins-de-Napierville	59,6	55,4	7,1	74,2	70,3	5,3
Moins d'une 9^e année	24,1	20,0	19,3	47,1	42,4	9,8
15-19 ans	50,0	37,5	50,0	58,3	50,0	28,6
20-29 ans	58,3	25,0	57,1	86,2	75,9	20,0
30-44 ans	45,5	40,9	20,0	76,6	66,0	13,9
45 ans et +	21,1	17,7	17,6	38,7	35,9	7,2
9^e à 13^e année	59,5	55,3	7,1	79,0	73,8	6,4
15-19 ans	35,2	30,6	15,8	44,4	40,7	6,2
20-29 ans	67,2	58,2	15,6	93,3	86,6	8,1
30-44 ans	78,6	75,8	4,5	92,6	87,5	5,6
45 ans et +	50,0	46,1	7,8	73,0	67,5	7,5
Études postsecondaires partielles	77,7	73,5	5,2	86,6	84,6	2,5
15-19 ans	74,3	71,4	7,7	69,2	69,2	--
20-29 ans	85,4	83,8	1,8	90,6	85,5	1,9
30-44 ans	84,0	79,2	4,1	96,3	93,0	3,4
45 ans et +	62,6	56,3	8,3	78,8	75,6	2,0
Grade universitaire	90,9	88,6	2,5	80,5	80,5	--
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	90,9	86,4	--	100,0*	100,0*	--
30-44 ans	100,0	100,0	6,1	97,0	97,0	--
45 ans et +	87,1	83,9	--	63,6	68,2	--

Le Haut-Saint-Laurent	51,0	46,8	8,2	69,1	66,0	4,4
Moins d'une 9^e année	16,1	14,3	11,1	36,1	34,6	4,1
15-19 ans	50,0	--	--	--	--	--
20-29 ans	--	28,6	--	57,1	57,1	--
30-44 ans	40,5	35,1	13,3	80,6	77,8	--
45 ans et +	12,5	11,8	5,6	31,7	29,6	5,5
9^e à 13^e année	49,0	44,6	9,0	74,3	71,1	4,5
15-19 ans	23,8	21,8	8,3	34,5	32,8	7,3
20-29 ans	62,7	49,3	19,0	94,1	84,7	7,5
30-44 ans	73,6	66,2	10,1	93,2	89,6	3,8
45 ans et +	37,8	35,9	5,8	67,2	64,8	4,0
Études postsecondaires partielles	66,8	61,9	8,0	79,5	75,2	4,9
15-19 ans	48,7	51,3	--	57,7	61,5	--
20-29 ans	85,2	76,2	10,6	82,7	80,6	6,2
30-44 ans	82,1	76,9	5,6	94,6	90,5	4,3
45 ans et +	51,2	46,3	9,6	68,8	63,8	5,9
Grade universitaire	83,2	80,5	3,2	85,5	82,9	3,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	81,8	72,7	22,2	77,8	100,0*	--
30-44 ans	95,1	95,1	--	100,0*	93,3	10,0
45 ans et +	75,4	75,4	4,3	80,3	78,9	--

Beauharnois-Salaberry	53,7	49,8	7,2	69,4	64,6	7,0
Moins d'une 9^e année	15,0	13,1	13,7	32,6	28,1	13,9
15-19 ans	14,3	--	100,0	53,8	50,0	14,3
20-29 ans	38,7	25,8	16,7	66,7	51,3	26,9
30-44 ans	51,9	41,8	17,1	63,4	47,6	25,0

45 ans et +	11,1	9,9	9,1	26,0	23,7	8,9
9^e à 13^e année	52,5	47,2	10,2	73,4	67,4	8,1
15-19 ans	38,6	31,1	18,2	43,7	37,1	15,2
20-29 ans	57,3	48,0	16,3	88,8	77,6	12,2
30-44 ans	73,7	65,1	11,7	92,1	86,7	5,9
45 ans et +	43,0	40,6	6,1	63,6	59,3	7,2
Études postsecondaires partielles	74,9	59,3	10,3	82,3	77,8	5,3
15-19 ans	64,7	56,9	10,7	69,2	63,1	4,4
20-29 ans	84,5	67,7	7,7	86,9	80,2	8,0
30-44 ans	86,7	68,2	6,6	94,4	91,7	3,3
45 ans et +	58,1	44,9	18,6	70,6	66,8	6,3
Grade universitaire	85,2	84,6	1,2	81,3	79,7	2,0
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	92,1	92,1	--	87,5	84,4	--
30-44 ans	96,4	96,4	--	100,0*	97,0	3,0
45 ans et +	73,3	71,0	3,1	70,4	69,3	1,6

Vaudreuil-Soulanges	64,5	61,0	5,4	77,3	74,0	4,3
Moins d'une 9^e année	20,0	18,6	7,1	41,3	37,6	8,8
15-19 ans	40,7	22,2	45,5	38,7	32,3	16,7
20-29 ans	61,3	58,1	10,5	81,7	76,7	10,2
30-44 ans	47,9	46,5	11,8	76,2	70,2	9,4
45 ans et +	14,3	13,8	3,9	33,2	30,4	8,3
9^e à 13^e année	57,2	53,1	7,0	74,3	71,2	4,2
15-19 ans	39,0	32,8	15,1	43,5	39,3	10,2
20-29 ans	77,6	70,1	10,3	88,9	85,3	4,0
30-44 ans	78,0	73,7	5,6	93,7	90,6	3,4
45 ans et +	46,1	43,4	5,7	67,2	64,7	3,7
Études postsecondaires partielles	76,3	72,5	4,9	86,3	82,8	4,0
15-19 ans	76,6	69,6	10,7	66,2	58,1	13,3
20-29 ans	84,8	81,9	3,9	91,0	86,0	5,2
30-44 ans	84,8	80,5	4,9	96,1	93,5	2,5
45 ans et +	60,5	57,5	4,8	76,0	72,8	4,4
Grade universitaire	83,2	80,1	3,8	87,4	84,5	3,4
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	90,6	88,3	3,1	92,3	88,5	5,2
30-44 ans	88,8	84,9	4,4	97,9	94,9	3,1
45 ans et +	67,9	65,2	3,5	74,7	72,2	3,3

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de la Montérégie et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Montérégie	23 948	36 982	64,8
Brome-Missisquoi	19 608	29 838	65,7
La Haute-Yamaska	20 958	32 846	63,8
Acton	18 635	26 420	70,5
Le Bas-Richelieu	18 852	35 568	53,0
Les Maskoutains	20 624	30 062	68,6
Rouville	20 445	30 842	66,3
Le Haut-Richelieu	21 755	32 236	67,5
La Vallée-du-Richelieu	25 546	41 197	62,0
Champlain	25 569	38 245	66,9
Lajemmerais	28 207	45 879	61,5
Roussillon	25 480	38 712	65,8
Les Jardins-de-Napierville	19 563	31 353	62,4
Le Haut-Saint-Laurent	19 740	28 474	69,3
Beauharnois-Salaberry	21 492	32 932	65,3
Vaudreuil-Soulanges	25 614	41 947	61,1

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de la Montérégie et ensemble du Québec, 2001

	Montérégie		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	35 355	6,8	212 220	7,1
Moins de 9 999	138 335	26,6	832 815	27,8
10 000 à 19 999	128 945	24,8	797 565	26,6
20 000 à 34 999	121 370	23,4	655 480	21,8
35 000 à 59 999	76 145	14,7	396 510	13,2
60 000 et +	19 300	3,7	106 325	3,5
Revenu moyen	22 161 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	18 310	3,7	113 880	4,0
Moins de 9 999	79 400	16,0	516 025	18,2
10 000 à 19 999	77 490	15,6	513 380	18,1
20 000 à 34 999	118 395	23,9	684 550	24,2
35 000 à 59 999	132 235	26,7	667 065	23,6
60 000 et +	69 560	14,0	336 545	11,9
Revenu moyen	35 832 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Montérégie et ensemble du Québec, 2003

	Montérégie		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	5	22	22,7	30
Fonction publique-cadres	55	194	28,4	28
Conférence administrative régionale (CAR)	8	21	38,1	29
Mairies	19	174	10,9	11
Conseils municipaux	236	1 117	21,1	24
MRC (préfets)	2	14	14,3	12
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	128	242	52,9	53
— Présidence	8	12	66,7	42
Cégeps	37	100	37,0	36
Universités	5	28	17,9	27
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)				
— Conseil d'administration	8	15	53,3	46
— Forum de la population				52
Établissements de la santé et des services sociaux	267	621	43,0	44
Conseil régional de développement (CRD)				
— Conseil d'administration	21	61	34,4	28
— Comité exécutif	3	7	42,9	27
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	7	18	38,9	42
Association touristiques régionale (ATR)	7	16	43,8	33
Conseil régional de la culture (CRC)	5	15	33,3	41
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	6	23	26,1	27
Conseil du loisir scientifique	2	8	25,0	41
Forum Jeunesse	13	17	76,5	53
Conseil régional de l'environnement (CRE)	2	16	12,5	30
Fédération des caisses populaires	12	60	20,0	20
Syndicats				
— UPA	11	61	18,0	14
— FTQ	10	30	33,3	28
— CSN	3	8	37,5	42
Centres locaux de développement	102	339	30,1	27

Source : Compilation effectuée par le bureau régional de la Montérégie, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

BIBLIOGRAPHIE

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement régional en Montérégie*, Collection Femmes et développement des régions, mars 1999.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Portrait socio-économique des femmes de la Montérégie*, région 16, 1995.

EMPLOI-QUÉBEC, DIRECTION RÉGIONALE MONTÉRÉGIE. *Les femmes sur le marché du travail au Québec et en Montérégie, Situation récente et tendances*, [coordination : Régis Martel], 2001.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le portrait de santé, Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/050_portrait_sante_2001.pdf

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques sur la violence conjugale au Québec en 2001*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE. *Données intersectorielles en matière de violence conjugale en Montérégie*, [Mélanie Ménard], décembre 2002.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE. *Plan stratégique 2003-2006. Pour une garantie de services*, mars 2003, document préliminaire.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE. *Portrait de santé - La Montérégie et ses territoires de CLSC*, [Yves Sauvageau], édition 2003.